

LE PEUPLE BRETON

3f
Mensuel



Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 169
DÉCEMBRE 77



LE

PROGRAMME DEMOCRATIQUE BRETON

ARTISANAZ BRETON

Chapelle de TRONOEN
en St-Jean-Trollimon

30 artisans exposent toute
l'année soies, bijoux, pote-
ries et tissages...

HOTEL DE L'ARRIVÉE ^{NN**}

BAR

52, boulevard de la République
56-30-78 35400 SAINT-MALO

BRASSERIE

JEUX



DÉPARTEMENT PROFESSIONNEL
DE LA S.A. NÉDÉLEC RADIO-SELL

161, rue J.-Jaurès - 29200 BREST
Tél. 44.32.79 - 44.84.65

Radio-Téléphone — Recherches de personnes — Sonorisation — Musique d'ambiance
Interphone — Répondeurs Téléphoniques — Laboratoires de langues — Machines à dicter
TV en circuit fermé — Caméras de télévision — Magnétoscopes — Locations diverses
Méthodes et matériels audio-visuels

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Breiz
Imprimerie

100, Rue Paul Guieysse
LORIENT
64.16.42

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
Tél. 02.00.33

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX
AMÉNAGEMENT D'INTERIEURS — MOQUETTE

KABIGS, CABANS, MARINIÈRES,
DUFFLE-COATS, VESTES 3/4, MANTEAUX,
POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS
GRANDE TAILLE A LA DEMANDE

BREIZH KABIGS

MAISON Y. LE MEUR

247, rue J.-Jaurès - BREST

PRIX — QUALITE — CHOIX

Tél. 02.26.69

ker blues

DISQUES

import direct

pop rock

folk jazz

la seule maison de disques
tenue par des musiciens

4 rue du télégraphe brest
tél.(98) 44 20 95

"LA GALETTE BRETONNE"

BOULZENNEC Joël

92[°], rue Desmoulins

44300 NANTES

Remettra 15 % de la recette aux organisa-
teurs qui lui permettront de travailler lors
de toutes fêtes, fest-noz, etc...

Galettes, crêpes, saucisses, merguez...

LIBRAIRIE LE TROADEC

imprimerie - papeterie

tirages de plans

1, av. de la Gare, CARHAIX

tél. 93.00.04

agence de voyage

kerfant

lic. B 631.71

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304

29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 30 F

De soutien : à partir de 50 F

Etranger : 40 F

Etranger (par avion) : 55 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse
nous demandons à nos abonnés de
nous écrire en joignant ou en
recopiant leur dernière bande d'expé-
dition du journal et en joignant 2,00 F
en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

UN RECORD

Les listes de souscription de ces derniers mois atteignent une longueur record. N'est-ce pas la preuve que, face à des conditions de vie qui se dégradent, face à une droite dont le seul lien et le seul moteur sont l'attachement à ses privilèges de classe, devant une gauche française de plus en plus décevante, un nombre sans cesse croissant de Bretons fait confiance à l'U.D.B. et à son journal ? Il ne tient qu'à vous que la première liste de 1978 s'allonge encore. Vos étrennes au «Peuple Breton» seront pour tous ceux qui y travaillent bénévolement un magnifique encouragement, à l'orée d'une année politique particulièrement importante.

8^e LISTE :

Vente fédérale U.D.B.	
à Vannes	13,20 F
Anonymes, Brest	5,00 F
Claude G.,	
Maisons-Laffitte (78) ...	20,00 F
Iffig Cochevelou,	
Grandchamp	40,00 F
Paule H., Brest	20,00 F
Maurice B., Chambéry (73)	20,00 F
Joël C., Mordelles	20,00 F
Michel D., Ile-aux-Moines ..	70,00 F
Jacky J., Landerneau	20,00 F
Joseph Le Bars, Nantes ..	10,00 F
Dominig C., Nantes	20,00 F
G. R., Cléguer	20,00 F
Brigitte L., Morgat	20,00 F
Philippe Cousin,	
Sainte-Adresse (76)	20,00 F
Mme Talarmin, Brest	20,00 F
René B., Sassenage (38) ..	10,00 F
Michèle M.A., Boullay (91)	70,00 F
Jean C., Rennes	20,00 F
Bretons exilés en Provence	70,00 F
Paul C., Louargat	20,00 F
Émile C., Laz	20,00 F
Ronan D. M., Guadeloupe	10,00 F
Pierre L. C., Brest	20,00 F
Le Goff, Lanrodec	20,00 F
Section de Paimpol UDB	1,40 F
Fédération de Paris UDB	11,00 F
Alain J., Buc (78)	20,00 F
Un supporter américain	
pour une Bretagne	
autonome et socialiste	20,00 F
Michel L. G., Brignogan ..	20,00 F
Nicole H., Montigny (57) ..	20,00 F
Maryse L. C., Paris	20,00 F
Bernard Soulier, Paris ..	30,00 F
J.Y. Quemener, Plœmeur ..	11,00 F
Jean-Claude C., Quimperlé	20,00 F

Jean R., Sartrouville	40,00 F
Lucien D., Châteauneuf ..	20,00 F
F.L.B., Montreuil (93)	5,00 F
Nicole O., Belgique	10,00 F
Joseph O., Eaubonne (95)	20,00 F
Hervé S.,	
Monnetier-Mornex (74) ..	20,00 F
Jean G., Rennes	20,00 F
Alain G., Orvault	20,00 F
Yves P., Paris	20,00 F
Gérard A., Ancenis	20,00 F
Jacques H., Nort-sur-Erdre	20,00 F
Pierre G., Cernay (78) ..	20,00 F
Claudine G., Saint-Servan	20,00 F
Michel D., Rennes	70,00 F
Noël P., Guingamp	20,00 F
Per H., Plourin-les-Morlaix	20,00 F
Paul L.C., Uchaux (84) ..	20,00 F
Georges L.B., Toulon (83)	20,00 F
Gisele Vilcot, Paris	30,00 F
Dominique Haudidier, Brest	20,00 F
F.B., St-Quay-Portrieux ..	20,00 F
François P., Brest	10,00 F
Yveline L.N., Boulogne (92)	20,00 F
François C., Lannion	10,00 F
Anonyme, Varades	30,00 F
Paul C., Morlaix	20,00 F
G.Q., Plaisir (78)	30,00 F
Pierre Loyant, Nantes ..	10,00 F
Christian L.B.,	
Maurepas (78)	70,00 F
Jean H., Nantes	20,00 F
Patrick Friant, Dinan	20,00 F
Francis A., Plouzané	70,00 F
J.F.B., Haguenau (67)	20,00 F
Gilbert S., Concarneau ..	20,00 F
François G., Lorient	20,00 F
Alice L.D., Rosporden ..	20,00 F
Vente massive, Guingamp	2,00 F
Anonyme, Paris	4,00 F
H.L.G., Saint-Servan	170,00 F
Anonyme, Lorient	3,00 F
Renan C., Bénodet	20,00 F
Dominig C., Lanester	20,00 F
Olivier H., Asnières (92) ..	20,00 F
Odette M., Elbeuf (76) ..	20,00 F
Germain C.,	
Juvisy/s/Orge (91)	120,00 F
Loïc L.G., Trégastel	20,00 F
Marc Gaugue, Paris (17e)	50,00 F
Noël Cosquer, Bezons (95)	15,00 F
Michel B., Paris	55,00 F
Yvon G., Brest	40,00 F
Franc. Boulzennec, Nantes	30,00 F
Pascal L., Quimper	20,00 F
Geneviève C., Paris (17e)	70,00 F
P.F., Saint-Pabu	30,00 F
Georges M., Lamballe ..	20,00 F
Mme Janine R., Paris	20,00 F
Journée de formation	
du Haut-Vannetais	5,60 F
Xavier Morvan, Saint-Cast	20,00 F
Daniel Gilles, Leuhan	10,00 F
Marcel Moing, Gourin ..	10,00 F
J.L. Moal, Huelgoat	10,00 F
Anonyme Gouel Kreiz-Breizh	
Châteauneuf-du-Faou ...	3,00 F
Jacques Q., Darnetal (76)	20,00 F
Raymond N.,	
Buxerolles (86)	20,00 F
J.L.L.J., Lorient	5,00 F
Anonyme, Concarneau ..	20,00 F
Georgette R., Nèvez	20,00 F
Monique L.N., Trégunc ..	20,00 F
Patrick L., Lanester	10,00 F
Yves Lazard, Lorient	20,00 F
Pour une presse libre et honnête	
Jean-M. Lescop, Paris ..	70,00 F
Yan. Galery, Bezons (95)	10,00 F
P.G., La Roche/Yon (85)	20,00 F
Dominique L.C., St-Malo ..	10,00 F
Daniel F., Rezé	20,00 F

Total de la 8^e liste 2709,20 F
Report des listes précédentes. 18680,05 F

TOTAL 21389,25 F

SOMMAIRE

DOCUMENT

LE PROGRAMME
DÉMOCRATIQUE BRETON 4

ETUDE

LES TRANSPORTS 23

ECONOMIE

LA LIQUIDATION
DE LA FLOTTE
CHALUTIERE 7
L'AFFAIRE ROGA
DE MALESTROIT 10

SOCIAL

L'U.D.B. ET L'EMPLOI 11

POLITIQUE

LE FINANCEMENT
DES ÉLECTIONS
DE L'U.D.B. 14
LA PAROLE
AUX CANDIDATS 15

RUBRIQUES

D'AUTRES LE DISENT .. 9
VU DE BRETAGNE 9
P.B. SERVICE 9
LE PROBLÈME BRETON
DE BREST A NANTES 12
FESTOU-NOS 19

INTERNATIONAL

RÉPRESSION
AU CAMEROUN 16
PEUPLES OPPRIMÉS 17

CULTURE

LE CRÉOLE 18
EN BRETON
DANS LE TEXTE 20
RUBRIQUE HISTORIQUE .. 21

COURRIER DES LECTEURS 22

ÉDITORIAL 28

Composition mécanique — Lorient
Imprimerie Cornouaillaise — Quimper
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41387
Tirage : 9500 ex. — Dépôt légal : 4^e trim.
Directeur de la publication : R. Leprohon

LE PROGRAMME DEMOCRATIQUE BRETON

Si la gauche échoue, une fois de plus, au mois de mars 1978, nous ne pourrions pas nous contenter de dire « Bah !, ça sera pour le coup prochain ». La Bretagne ne peut pas s'offrir cinq ans de plus d'un pouvoir de droite qui la mène à la ruine, qui exclut sa jeunesse, qui attend la mort de sa langue. Dans la course contre la montre que nous livrons, cinq ans de plus, c'est une catastrophe qu'il n'est pas possible d'attendre dans le fatalisme et la résignation.

Si la gauche l'emporte, sans programme et divisée, peut-elle réaliser les espoirs qu'on avait placés en elle ? Peut-on s'attendre à la mise en pratique immédiate des grands projets que contenait le programme commun, à cette rupture décisive qu'il renfermait en germe ? Ne sera-t-elle pas tentée — unie ou P.S. seul — de remettre à plus tard les réformes de structure, les mesures décentralisatrices, les visions généreuses ?

Il est des points que nous, Bretons, ne pouvons accepter de voir mettre entre parenthèses. Plus ; il est des mesures que n'annonçait même pas le programme commun et qui nous paraissent indispensables ; et vite !..

C'est dans cet esprit que l'Union Démocratique Bretonne présente son « Programme Démocratique Breton ». Les propositions qui y sont contenues visent à définir les moyens et les conditions du développement économique de la Bretagne, à élaborer le cadre d'un développement harmonieux et à assurer la participation du peuple breton à la construc-

tion du socialisme dans son pays.

Qu'on ne se trompe pas cependant, l'application d'un tel programme ne découlera pas naturellement de la victoire des forces de gauche en France, surtout si celles-ci sont marquées par le réformisme et non par la volonté réelle de faire disparaître le système capitaliste. Une U.D.B. forte et puissante sera indispensable pour imposer ces mesures politiques, économiques, sociales et culturelles qui conduiront le peuple breton sur la voie de la libération sociale et nationale.

Articulé autour de trois thèmes majeurs — les moyens et les conditions du développement économiques ; le cadre d'un développement harmonieux, la participation du peuple breton à la construction du socialisme, — le Programme Démocratique Breton n'a pas prétendu aborder tous les sujets, et il aurait pu reprendre à son compte maintes propositions du Programme Commun, qui font en fait partie du « patrimoine commun » de la gauche. De même, il a écarté tous les projets et prévisions à long terme.

Parmi les chapitres abordés (la faillite d'une politique économique, l'industrialisation et l'énergie, l'agriculture, la mer, l'aménagement du territoire et le cadre de vie, le projet éducatif, la culture bretonne, les institutions, le combat anti-impérialiste), le « Peuple Breton » a choisi de vous présenter quelques pages d'un petit livre qui en comportera environ soixante-dix et qui sort en même temps que paraît ce journal.

Donner la priorité à l'emploi industriel.

La Bretagne dispose de possibilités nombreuses : une densité élevée de population agricole, un niveau moyen d'enseignement supérieur à beaucoup d'autres, un sous-sol riche, une position maritime enviable : tout cela rend possible une véritable politique de développement.

Le secteur primaire (agriculture, pêche) n'est pas à même dans l'immédiat de créer des emplois.

Dans la pêche, les emplois sont sacrifiés par l'invasion des installations portuaires de plaisance, le dépeuplement des fonds et les limitations des zones de pêche. De même dans l'agriculture, il y a diminution des installations et réduction des surfaces cultivables.

Le secteur tertiaire (banques, assurances, commerces), contrairement aux affirmations officielles, n'est pas à même de créer assez d'emplois. Le tertiaire, bien qu'en apparence plus facile à développer à travers les investissements collectifs, ne peut l'être qu'en fonction de la population, de son pouvoir d'achat, des activités productrices déjà existantes.

Seul le secteur secondaire est capable de fournir un nombre d'emplois suffisant pour faire de la Bretagne un pays développé. Seule l'industrialisation permettra aux Bretons de vivre en Bretagne.

Acquérir une certaine indépendance économique vis-à-vis de l'extérieur.

Sans vouloir vivre en autarcie, il faut que l'industrie bretonne se constitue sur la base d'une certaine indépendance.

Les problèmes économiques sont des problèmes de pouvoir. Si un pays dépend de l'extérieur pour ses achats et ses ventes, si les entreprises qu'on y implante sont des entreprises extérieures ou multinationales, il perd tout pouvoir économique réel. Son développement, l'exploitation de ses richesses, l'emploi, seront fonction, non de ses intérêts propres mais de ceux des possédants.

En conséquence :

- L'U.D.B. demande un développement industriel global. Il est dangereux de parler de « vocation ». La mono-production industrielle plaquée de l'extérieur rend une région sensible aux influences externes et aux crises sectorielles.

Pour que la Bretagne s'industrialise, pour que disparaisse la mono-industrie et la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, il est indispensable que l'industrialisation repose sur plusieurs secteurs interdépendants d'un poids suffisant. Il s'agit en définitive de mettre en place un tissu industriel au sein duquel un développement auto-entretenu soit possible.

- L'U.D.B. demande que la création d'entreprises sur place et le développement des entreprises bretonnes existantes soient favorisés. La décentralisation ne suffit pas. Il faut que les services de direction, de recherche, les services commerciaux et financiers soient situés en Bretagne pour permettre la création d'emplois qualifiés et renforcer l'indépendance économique.

- L'U.D.B. demande à ce que la Bretagne dispose d'un pouvoir de décision et de contrôle économique réel afin que puissent être menés à bien ces changements profonds.

Une politique énergétique pour la Bretagne.

Compte tenu de la nécessaire industrialisation de la Bretagne, il est important de définir les grandes lignes d'une politique énergétique. Il convient auparavant de faire un constat :

La gestion capitaliste de l'énergie condamne la Bretagne au sous-développement.

La situation actuelle se caractérise par la subordination de la production d'énergie bretonne aux besoins des régions industrialisées et par la localisation de la plupart des unités de production (centrales thermiques, raffineries) dans la partie Est de la Bretagne, en fonction des besoins des autres régions. De ce fait, l'excédent de 6 % de la production électrique (sur cinq départements) ne sert pas l'économie bretonne.

Peu industrialisée, la Bretagne consomme peu d'énergie et la paye donc plus cher que les régions développées. L'énergie étant chère, l'industrialisation s'en trouve freinée. La Bretagne est ainsi engagée dans un cercle vicieux et seule une volonté politique anti-monopoliste pourra l'en faire sortir.

Dans la définition d'une politique énergétique, il convient également de tenir compte du fait que l'énergie n'est pas en soi un facteur de développement industriel. La politique énergétique ne conditionne pas la croissance, mais elle l'accompagne.

L'alimentation en énergie de la Bretagne ne doit pas être conçue comme une opération indépendante, mais comme un élément d'accompagnement d'une politique d'industrialisation.

L'implantation d'unités de production d'énergie doit se faire en liaison directe avec des projets d'industrialisation. La condition de ces implantations est l'utilisation prioritaire de l'énergie fournie au développement industriel de la Bretagne.

Dans l'immédiat, l'U.D.B. demande :

- la fourniture à la Bretagne d'énergie diversifiée en quantité suffisante et à un prix concurrentiel avec celui des régions industrielles.
- l'implantation d'un complexe industriel portuaire orienté vers la pétrochimie, alimenté par gros porteurs.



Laurent Maques Gamma

- l'alimentation de la Bretagne en gaz naturel par feeder.
- le renforcement du réseau électrique existant tant pour les très hautes tensions que pour desservir les campagnes dont les besoins sont croissants.
- le rejet du programme « tout nucléaire » giscardien.
- le développement des recherches sur les énergies nouvelles.

L'agriculture bretonne est menacée

Les mesures concrètes qui permettront à l'agriculture bretonne de prendre sa juste place dans la construction d'une société socialiste viseront à atteindre quatre objectifs :

1) Assurer le maintien de l'exploitation de type familial

L'exploitation de type familial emploie une main-d'œuvre importante. Elle maintient la responsabilité au niveau des travailleurs et se prête à une modernisation raisonnable de la production.

C'est pourquoi l'U.D.B. s'oppose à la concentration de la terre en grandes exploitations qui risqueraient d'entraîner une baisse des rendements (agriculture extensive) et une spécialisation de plus en plus poussée, donc des risques accrus de déséquilibre économique. Une concentration des terres entraînerait aussi une modification plus profonde du paysage rural. Elle favoriserait la séparation du travail et du capital donc l'exploitation de l'un par l'autre.

Il convient donc d'interdire l'achat de terres cultivables par des non-exploitants.

2) Assurer aux producteurs des revenus décents et réguliers

Les agriculteurs se verront assurer des revenus représentatifs du travail fourni grâce à la fixation de prix garantis à

l'année par production agricole. Ces prix seront établis en fonction du prix de revient du produit dans une exploitation moyenne.

Des actions seront également menées sur les prix d'achat des matières premières à usage agricole et sur celui du matériel agricole.

La rentabilité ne sera pas cherchée par le biais d'une mécanisation personnelle exagérée qui exigerait des exploitations de plus en plus grandes, mais par un développement de l'utilisation en commun du capital technique.

3) Assurer un contrôle de l'agriculteur sur les débouchés de ses produits grâce au secteur coopératif.

Pour intégrer la paysannerie au processus de développement économique de la Bretagne, il faut lui donner un droit de contrôle sur la transformation et la distribution du produit de son travail. Ce droit s'exercera conjointement avec les consommateurs et les autorités bretonnes sur l'industrie agro-alimentaire. Cette « socialisation » de l'agro-alimentaire s'impose en Bretagne.

Les coopératives existantes pourront, après démocratisation de leur fonctionnement et des modalités d'adhésion (accès ouvert aux petits exploitants) devenir l'un des moteurs de cette socialisation.

Ce secteur socialisé réalisera les ultimes opérations de conditionnement des produits agricoles et une part de leur

commercialisation. Ceci évitera que la hausse des produits agricoles à la production ne se fasse au détriment du consommateur. Par ailleurs, cette hausse des prix à la production sera compensée au niveau de la consommation par la suppression de la taxation des produits alimentaires de première nécessité.

On réalisera ainsi au niveau de l'agriculture, de la transformation et de la vente de ses produits, une intégration démocratique qui sera une réponse à l'intégration capitaliste actuelle qui prive les agriculteurs de tout pouvoir de décision.

Un organisme paritaire agriculteurs-consommateurs contrôlera la qualité des produits fournis et fera des propositions en vue d'améliorer cette qualité.

4) Développer la formation des agriculteurs et des salariés de l'agriculture.

Trop de paysans bretons n'ont reçu qu'un enseignement

technique au rabais dispensé surtout par des établissements confessionnels privés très nombreux.

Pour atteindre les objectifs précédemment énoncés, l'agriculture bretonne aura besoin de techniciens compétents et libres. Il faudra donc :

1) permettre au maximum de jeunes d'accéder au niveau des brevets de technicien et technicien supérieur.

2) donner les moyens d'une réelle formation permanente.

L'enseignement privé agricole sera intégré.

L'enseignement agricole public sera rattaché au service public unique de l'éducation.

Le salarié agricole devra bénéficier des mêmes avantages sociaux que les travailleurs des autres secteurs.

A plus long terme, le développement agricole breton s'effectuera en relation avec les organisations des petits et moyens producteurs de France et d'Europe, pour substituer progressivement la complémentarité à la concurrence.

Pouvoirs politiques

Une assemblée bretonne souveraine sera élue au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle et au scrutin de liste, afin de supprimer le scandaleux système actuel dont le seul but est de favoriser les notables et les partis conservateurs.

D'une manière générale, le scrutin proportionnel sera étendu à toutes les élections.

Un conseil économique, social et culturel où seront représentés les diverses organisations socio-professionnelles (syndicats, mouvements familiaux et de jeunesse, organisations culturelles, université, etc.) donnera son avis sur toutes les mesures qui seront du ressort de l'assemblée souveraine. Les représentants des travailleurs seront majoritaires dans ce conseil.

L'assemblée élira en son sein un exécutif chargé de l'application des décisions prises. Il aura autorité sur l'essentiel des services de l'actuelle préfecture de région. L'autorité de tutelle sera supprimée. Dans un premier temps, on favorisera la concertation et la liaison avec les services de l'Etat par la présence d'un commissaire du gouvernement.

La mandat à l'assemblée bretonne sera incompatible avec la députation à l'échelon hexagonal. En revanche, les assemblées régionales éliront en leur sein les membres d'une deuxième chambre, à pouvoir réel, représentant les peuples et régions de l'Hexagone, qui remplaceraient l'actuel Sénat.

L'assemblée bretonne exercera les compétences actuellement dévolues à l'Etablissement public régional, aux conseils généraux, aux services préfectoraux. Elle élaborera, en liaison étroite avec les forces vives du pays, un plan pluriannuel de développement économique, social et culturel de la Bretagne. Elle en contrôlera l'exécution. L'autonomie de gestion s'exercera particulièrement dans le domaine de l'équipement, de l'action économique, de la santé et de l'enseignement et de la culture.

Organisation administrative

Les structures actuelles de la France sont marquées par le centralisme et la hiérarchisation des pouvoirs. Tout descend de l'Etat, et toute décision passe entre les mains des représentants du pouvoir central nommés par lui et responsables devant lui.

Les communes sont soumises à l'autorité de tutelle, la « Région », n'est ni une collectivité locale, ni une circons-

cription administrative, mais un Etablissement public, tout comme un hôpital ou l'Ordre de la Légion d'honneur...

L'U.D.B. demande la mise en place d'une organisation administrative au sein de laquelle chaque instance serait dotée d'une personnalité réelle et serait dirigée par des élus. Les propositions suivantes s'inspirent de ces principes :

1) Reconnaissance de la Bretagne comme une collectivité territoriale autonome. Elle sera dotée d'une assemblée élue dont les compétences s'exerceront sur les territoires des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, et également de la Loire-Atlantique séparée arbitrairement des quatre autres départements breton.

2) Suppression du corps préfectoral. Fermeture de l'Ecole Nationale d'Administration afin que puisse être diversifié le recrutement des hauts fonctionnaires.

3) Suppression de la tutelle préfectorale sur les communes qui pourront ainsi redevenir les lieux privilégiés de l'apprentissage de la vie civique et la démocratie.

4) Disparition progressive des cantons en tant qu'entité administrative. En zone rurale, ils pourront rester le cadre de l'organisation de services intercommunaux. En zone urbaine, la création de districts ou de communautés sera encouragée.

5) Suppression des départements. Résultats d'un découpage artificiel des régions naturelles, ils forment un cadre inadéquat à tout développement économique moderne.

6) Création d'une nouvelle collectivité locale : le « pays ». Echelon intermédiaire entre la Région et les communes, il sera doté d'un conseil élu au suffrage universel direct. Son organisation sera calquée sur celle de la commune.

Le « pays » sera un ensemble territorial de communes doté d'une personnalité réelle propre à recréer une solidarité entre les villes et les campagnes.

La délimitation géographique des « pays » sera déterminée au terme d'une vaste consultation démocratique.

En conclusion, à l'édifice administratif hiérarchisé et étouffant en place actuellement (Etat-départements-arrondissements-cantons-communes), l'U.D.B. oppose une organisation nouvelle qui respecte la personnalité et la diversité de la Bretagne, développe les initiatives et favorise la démocratie à tous les niveaux.

• Le programme démocratique breton, dont le principe avait été décidé au congrès de l'U.D.B. de 1976, a été amorcé il y a un an par une réunion extraordinaire du Comité Directeur de l'U.D.B. Chaque structure du parti (fédération, section, cellule ou même militant) a été invitée à faire des propositions dont l'équipe propagande a fait la synthèse. Un nouveau comité directeur

extraordinaire, tenu à Carantec le 13 novembre l'a voté à l'unanimité, après de multiples contre-propositions et amendements.

• On peut se procurer le petit livre du « programme démocratique breton » auprès des militants U.D.B. ou en nous écrivant en joignant 5 F + 1,70 F pour frais d'envoi.

Le Brien en Irlande Le Jean-Charcot au Maroc Le Bournazel en Islande, etc...



Photo MPB/Yves Quenel

C'est bien la question qui se pose si l'on examine de près les difficultés actuelles. Et ce n'est pas par hasard si elles interviennent au moment de la mise en place des nouveaux droits de la mer, et de la mise sous quotas des principales espèces de poissons dans les eaux communautaires. La pêche de plusieurs espèces, comme le hareng du nord et le merlu du golfe de Gasco-

gne, a été excessive, conduisant à une disparition rapide des stocks. Il devient donc urgent de préserver l'avenir et donc de permettre le renouvellement des ressources.

Les ventes de chalutiers depuis le début 77

— Lorient : 5 chalutiers ont été vendus ; ce sont le Brien et le Roc-

kal à l'Irlande, le Patron Jean Charlot au Maroc, le Notre-Dame de France à l'Argentine et le Bournazel en partance pour l'Islande ().

Actuellement un ou deux autres armements sont en difficultés et ceci pourrait bien se traduire prochainement par la vente de deux autres bateaux.

— Concarneau : Après la vente du Corven à Dakar et du Concarinois à Pointe Noire, de nouveaux désarmements sont craints après la campagne au germon. La photo ci-contre d'une pancarte apposée par la municipalité à l'entrée de la ville durant l'été, donne une idée de la régression du port, ces dernières années.

— Douarnenez : la vente de 3 ou 4 chalutiers de 38 m et 1200 ch. est éminente. Il est possible que le Directeur Alloy, le Castel Coz et le Directeur Chatté battent bientôt pavillon vénézulien ().

— St-Malo : Après le désarmement du Joseph Duhamel, il reste les 5 chalutiers de grande pêche de l'armement Pleven, tandis que l'inquiétude règne sur le Névé de la Société Normandie Pêche, dont l'avenir est très compromis.

Certains des bateaux désarmés sont anciens, beaucoup sont récents et même à l'état neuf. Ils se trouvent donc facilement des acquéreurs à l'étranger.

Comment en est-on arrivé là ?

Les causes sont variées et certaines d'entre elles sont liées aux caractères spécifiques de certains ports, en particulier à leur type de pêche, comme à La Rochelle par exemple (surexploitation du golfe de Gascogne), ou dans le nord avec la pêche du hareng. Mais ce ne sont ici que des conséquences, et les vrais problèmes sont ailleurs et ont une autre dimension.

La recherche immédiate du profit maximum a été le moteur de la construction de navires toujours plus gros, durant le VI^e plan. Ce qui a conduit rapidement à une surexploitation des fonds de pêche, à la pêche aux immatures, et à la quasi disparition de certaines espèces. Il faut ensuite plusieurs années pour renouveler les stocks.

Les charges d'exploitation se sont également accrues, le coût des matières premières pour les réparations... En France le gas-oil a triplé pratiquement en l'espace de quelques années alors que le gouvernement savait que les aides au carburant allaient être supprimées à brève échéance par les règlements communautaires. En principe ces aides sont interdites depuis le 1^{er} janvier 1977.

La responsabilité des armateurs n'est pas à sous-estimer. Il y a de la mauvaise gestion et aussi une structuration insuffisante des entreprises. Mais ce n'est pas tout. La pêche industrielle est devenue moins rentable qu'avant, vu les causes dévoloppées plus haut. Alors les armateurs retirent peu à peu leurs capitaux pour les réinvestir ailleurs. Ça ne rapporte plus assez, alors on vend les bateaux qui ont été construits avec des subventions de 20 % (l'argent des contribuables), et les pêcheurs vont grossir les rangs des chômeurs et n'ont rien à dire. La crise peut avoir bon dos, mais n'explique pas la facilité avec laquelle on trouve des acheteurs. A La Rochelle, l'hémorragie continue et la situation ne semble pas profiter aux bateaux restants. Comment expliquer cela ? Quelques Lorientais ont donc décidé d'aller vendre dans ce port, tirant avantage des cours plus élevés.

D'autre part la Bretagne, qui a bénéficié plus tardivement des aides à la construction que le nord et également en moindre quantité, se trouve dans une situation financière plus difficile au niveau des charges d'exploitation, avec des emprunts à rembourser. Cette situation n'arrange pas les choses et traduit bien l'effondrement actuel. Par ailleurs, avec la rareté du poisson, les gros chalutiers ont bien du mal à remplir correctement leurs cales. Les charges d'exploitation restent les mêmes et la rentabilité baisse.

L'année 1978, avec la mise en place des quotas, risque de voir s'accroître les dépôts de bilan et surtout les ventes de chalutiers à l'étranger, qui ne demande pas mieux. Une politique d'aide à la construction ne sert à rien si le reste ne suit pas.

La responsabilité du gouvernement

Les gouvernements successifs n'ont jamais mis en place une véritable politique des pêches, avec des plans pluriannuels précis et des apports financiers suffisants et adaptés aux différents types d'exploitation. Par une politique du laisser-faire et de l'abandon ils ont favorisé les grands groupes capitalistes, et le gouvernement actuel se contente d'assister à la vente d'une flotte chalutière moderne.

A La Rochelle, les armateurs mettent en cause les carences inacceptables de l'Administration (c'est-à-dire un effort financier conditionné et insuffisant), et sont donc résolus à liquider. A cela, Monsieur Chapon, secrétaire d'état à la Marine Marchande, répond que : « les armateurs doivent avoir foi dans l'avenir, restructurer la flotille pour diminuer les charges et réadapter les navires aux nouvelles conditions. La solidarité ne doit pas être à sens unique. Il n'est pas question que les profits soient toujours individualisés, et les déficits collectivisés ». Les ar-



Une pancarte révélatrice à l'entrée de Concarneau...

mateurs ne sont pas des philanthropes, ne pensent pas « foi » mais « rentabilité ». Quant aux profits individualisés et aux déficits collectivisés, comme ça : on est dans un système capitaliste. Le gouvernement veut-il nous faire croire qu'il est étranger à tout cela, qu'il est un témoin impuissant ? C'est au contraire un acteur responsable bien qu'il laisse faire, mais en distribuant astucieusement l'argent des contribuables à des gens qui l'empochent pour leur plus grand profit. Le sort des collectivités et des travailleurs, on s'en moque, sauf pendant les élections où il est important de recueillir leurs voix par des promesses et des matraquages dans les journaux, à la télévision ; tout cela à coup de

milliards. Aujourd'hui, c'est le sort de la flotte industrielle qui est en jeu, demain ce sera celui de la pêche artisanale. D'ailleurs à ce sujet c'est un député de la majorité qui disait dernièrement qu'avec la politique menée par le gouvernement, c'était la survie de la moitié de la pêche artisanale qui était menacée à brève échéance. En tout cas, pas moyen de se tromper pour la réalisation du VII^e plan : il n'est pas chiffré. Il y a lieu d'être inquiet quand on voit que les aides au renouvellement et à la modernisation de la flotte s'élèvent à 4,67 millions pour le secteur industriel (soit le prix d'un chalutier moyen de pêche arrière) et de 2,43 millions pour le secteur artisanal, alors qu'un petit chalutier acier de pêche arrière 15,75 mètres (type SIA) coûte plus de 1,60 million.

Ventes à l'étranger

Depuis quelques temps un nombre non négligeable de chalutiers industriels vendent directement leurs cargaisons en Grande-Bretagne ou en Allemagne suivant les cours. A côté de ça, les ports manquent d'approvisionnements et les importations ne cessent de s'accroître pour atteindre un déficit de 250.000 T. en 1976. Ces ventes directes à l'étranger ne peuvent que contribuer à la régression de nos ports à plus ou moins brève échéance. C'est une tout autre politique qu'il faudrait pour fournir de la matière première à nos industries de transformations qu'il faut développer. Mais là encore c'est le profit immédiat qui est recherché. La qualité et la quantité des apports bretons (50 % environ) devraient fournir la base de toute une industrie florissante et créer de nombreux emplois.

Les conséquences

On ne les connaît que trop bien. Les bateaux sont vendus. Les ports sont en régression. Les industries de transformations se ferment. Les conserveries disparaissent les unes après les autres et émigrent vers les côtes africaines. Des milliers de travailleurs sont livrés au chômage, d'autres sont mis en pré-retraite. Les jeunes quant à eux n'ont plus qu'une solution : l'exode.

Il est illusoire de trouver des solutions définitives aux problèmes de la pêche dans le système actuel : dans le système capitaliste, où le responsable tout désigné dans les charges d'exploitations trop lourdes est le travailleur.

Des orientations nouvelles doivent être données, et des mesures immédiates prises avant qu'il ne soit trop tard. Les vraies solutions existent, mais par un système socialiste, dans une Bretagne socialiste, avec une autre manière de vivre et de travailler.

Martial Catherine

1. DISCOTHÈQUE

J.C. PROUST

Importation de disques celtiques

6, rue Assemblée Nationale
LORIENT - tél. 21.23.23

Dernières nouveautés disques et cassettes :

Youenn Gwernig : E kreiz an noz
Glenmor : E dibenn miz gwengolo
Cheeftains : Live
Alan Stivell : Before landing
The Mac Calmans — Andrea Le Gouil - Kadig
ha Kimry
et à nouveau disponible :
« Glenmor à la Mutualité »

Bizarre

Le 5 novembre, un meeting s'est tenu à Versailles avec, entre autres, à la tribune : Sanguinetti, Maurice Druon, Michel Debré et... Georges Montaron, le directeur de « Témoignage chrétien » !

Selon ce journal, il s'agissait d'un meeting anti-atlantiste d'un « Comité pour l'indépendance de la France ». A deux reprises dans un article, cette appellation est employée...

Bizarre, car nous avons reconnu dans cette organisation le « Comité pour l'indépendance et l'unité de la France », un machin présidé par Debré (Algérie française oblige !) pour lutter (aussi) contre les autonomistes de l'hexagone...

Bizarre l'auto-censure de T.C. : on n'ose pas annoncer la couleur (chauvine et jacobine) parce que Montaron sévit dans le bidule ?

Bizarre aussi le silence, dans le même T.C., d'un Xavier Grall à la susceptibilité bretonne pourtant vive dans d'autres cas : il n'y aurait pas que le cheval de couché ?

de Bretagne

D'AUTRES LE DISENT

L'Humanité - Dimanche

(11 oct. 1977)

LE MILLION AUX BRETONNES

La direction de la Société parisienne de lingerie indémaillable vient d'avoir une idée tout à fait originale. Elle propose aux femmes salariées de ses entreprises de Rennes, Fougères et Saint-Brice-en-Cogles, dans l'Ille-et-Vilaine, de quitter volontairement leur emploi. Moyennant une prime de 10.000 francs pour solde de tout compte. Mais... comme c'est curieux !

Ce chiffre ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ? Le fameux « million aux immigrants » ? Il n'aura donc pas fallu longtemps pour que se répercutent sur des Français aussi les dispositions du plan raciste Barre-Stoléro.

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Ch. terrain de 1 ou 2 ha avec ou ss construction, région Mur-de-Bretagne ou Nord Mor-Bihan. Ecrire à : Per Morvan, 21, rue des Fermiers, 75017 Paris.

• Talabarder débutant, résidant Nantes, ch. compère, si possible expérimenté. Téléphoner : Jean-Marc Cartron, 49.77.71 après 18 h.

• Bretons de la Sarthe si vs voulez apprendre notre langue : ts les mardis soirs au Carroi (maison des jeunes) on apprend la langue bretonne en groupe à partir de 18 h 30.

• Pour adoucir la nostalgie du pays, les « Goulvinois de Paris » ont créé un groupe de cyclos qui sillonnent chaque dimanche les routes d'Île-de-France. Ils souhaitent que d'autres Bretons les rejoignent au sein de « Route » (groupe d'amis plutôt que société bien organisée). Prendre contact avec : « Route » 35, allée G. Politzer (Appt 238), 92000 Nanterre.

• J.F., agent des services commerciaux d'Air-France, ch. correspondant av. de j. Bretons aimant autant qu'elle leur pays. Ecrire : Muriel Dréano 183, rue Championnet, 75018 Paris.

• Echangerait maison campagne Mor-Bihan contre maison campagne Finistère, en juillet. Ecrire : Jean-Claude Le Ruyet, Kerguy, 56330 Pluvigner.

NELLO SBAIZ SPORTS



SPORTS D'ÉQUIPES :: TENNIS :: LOISIRS

Téléphone 21.22.91

3, rue Vauban - 56100 LORIENT

LE 23 DÉCEMBRE, A 21 H.
— SALLE OMNISPORTS —
QUIMPER

Alan STIVELL

et son groupe

dans leur nouveau spectacle

ORGANISATION U.D.B.

Billets en vente à : QUIMPER,
PONT-L'ABBÉ, CONCARNEAU, etc...
à partir du 15 décembre

RESTAURANT-BRASSERIE

ty-mad

40, cours de Chazelles - LORIENT - Tél. 21.09.12

Ses spécialités : Couscous, Chiche-Kehab, etc...

et le midi, son menu à 25 F prix net
(2 entrées, un plat garni, un dessert)

SERVICE JUSQU'A 0 h 30 -- FERMÉ LE LUNDI

L'AFFAIRE ROGA OU LA LOGIQUE DU PROFIT



Le Peuple Breton/Yvon Boëlle

AU printemps de l'année 1976, la SCREG, compagnie de travaux publics de dimension nationale, projette d'établir une centrale d'enrobage à proximité de la carrière de pierres située sur la route Malestroit-St-Conguard. Un accord est passé avec un entrepreneur de Malestroit, propriétaire de cette carrière. Or le type d'installation projetée est classé parmi les établissements incommodes, insalubres et dangereux. Il faut savoir en effet que même avec 50 tonnes/heure de production (pour commencer), il y a un rejet de 2,67 kg de poussières fines (les plus nocives), de 2800 m³ de gaz carbonique, de 3,68 g/h d'anhydride sulfureux, de 1800 m³ de vapeur d'eau.

Cet endroit est choisi car on fait miroiter la promesse d'apporter une solide patente à la commune qui hébergera l'usine. Et St-Conguard, en plein remembrement, offre ses terres à l'opération. En violation formelle des objectifs du remembrement (code rural, art. 19), les différentes parcelles acquises sur tout le territoire communal par l'entrepreneur malestroyen lui sont regroupées face à sa carrière.

Mais la population de cette région émue par de tels procédés et ayant eu connaissance de toutes les nouvelles nuisances dont elle va être victime décide de se défendre : un comité de défense est créé. Le 1^{er} août 1976 commence l'enquête officielle « Commodo - Incommodo ». Ici éclate au grand jour la délicatesse de tels procédés administratifs. L'enquête, annon-

cée discrètement dans la seule commune de St-Conguard, alors que le bourg de St-Laurent est situé à 400 m. de l'usine, réalise le tour de force de demander aux gens de se prononcer sur un coup de crayon-feutre zébrant une carte routière. (le reste est trop technique, ces paysans ne comprendraient pas !!!). Le comité de défense réclame des documents, on les lui refuse. La population, devant cette façon honteuse de faire, prend la chose au sérieux et dépose massivement de façon argumentée au cahier d'enquête. Quelques jours après (déjà !) la S.C.R.E.G. fait une réunion d'informations. On y apprend que les emplois créés ne dépasseront pas 4 alors qu'on en avait promis 40. Pour les nuisances on reste évasif ! Le commissaire enquêteur, devant tant d'illusions, ne peut que conclure par un avis défavorable au projet. Les élections de mars 76 arrivent, on n'entend plus parler de cette affaire ; fin mars, aussitôt après, le préfet autorise l'ouverture par un arrêté préfectoral paru dans Ouest-France. Alors les travaux commencent dare-dare au point d'être terminés dès le début de l'été alors que les procédures du Tribunal Administratif en sont au stade où l'on ne distingue pas si les nuisances viendront du fonctionnement ou de l'installation.

Aujourd'hui diverses procédures sont engagées : le Comité de Sauvegarde de la Vallée de l'Oust, fort de 150 membres, entend les mener à terme et assurer au maximum la défense d'un cadre de vie et de production, et le respect d'une population traitée avec un autoritarisme sans

nuances. Ainsi l'action conjuguée du maire de St-Laurent (qui menace de démissionner) soutenu par ses administrés et du comité de défense n'a pas réussi à enrayer un processus conduisant pour le plus grand profit de la S.C.R.E.G. à la dégradation irrémédiable d'un des plus beaux sites de la région et à créer des nuisances intolérables dans le voisinage.

C'est tout naturellement que l'on est amené à se poser la question de l'opportunité d'une enquête de commodo-incommodo dès lors que les objections justifiées ne sont pas prises en considération. Les jeux seraient-ils faits d'avance ? L'observation pertinente des opposants méritait mieux qu'un rejet pur et simple. Nullement découragé, fort d'un soutien unanime, le Comité de Défense de la Vallée de l'Oust continue la lutte ; il estime que s'il a perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre. Il contre-attaque en exerçant un recours devant le Tribunal Administratif pour obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral. Parfaitement étayé son pourvoi reprend, en les développant, les motifs exposés lors de l'enquête.

On peut dès maintenant tirer les conclusions de cette affaire : la démonstration est faite, une fois de plus, qu'un des moyens les plus efficaces du développement de la société capitaliste demeure la soumission de la nature à la logique du profit. Ecologie, environnement, cadre de vie, intérêt général ne pèsent pas lourd lorsque de gros intérêts financiers sont en jeux.

Section U.D.B. de Malestroit.

NON à la MOBILITÉ de l' EMPLOI



Le Peuple Breton

« Au 30 septembre de cette année, l'A.N.P.E. brestoise totalisait 7304 demandes d'emplois non satisfaites, ces chiffres selon les normes d'application du Bureau International du Travail (nombre de chômeurs recensés, multiplié par 1,4) nous permettent d'affirmer que ce sont approximativement 10 200 sur une population active de 57 000 personnes qui sont à la recherche d'un emploi à Brest. On ne peut parler de la situation de l'emploi sans faire référence aux centaines de milliers d'heures perdues au titre du chômage partiel.

Si pour l'ensemble des travailleurs brestois la situation actuelle peut être qualifiée de catastrophique, il n'en est pas de même pour les entreprises de travail temporaire (marchands d'hommes) qui ont vu leur nombre augmenter considérablement ces dernières années (18 agences à ce jour). Force, nous est de constater encore une fois que le capitalisme profite donc de la détresse des milliers de sans-emploi que compte notre ville ».

Ces phrases sont celles qui commencent un tract distribué par les militants brestois de l'U.D.B. au cours d'une occupation symbolique de l'agence locale de l'emploi le 14 novembre. Depuis la situation s'est encore aggravée car le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 5 % quand il diminuait du même pourcentage pour l'ensemble de la France !

L'ensemble des actions lancées par l'U.D.B. partout en Bretagne sur le thème de l'emploi correspondait donc à une nouvelle étape dans le démantèlement de notre économie et il n'est guère étonnant que les initiatives de notre parti aient connu un large écho, y compris dans la presse régionale.

La palme revient peut-être à la fédération du Centre-Bretagne — il est vrai particulièrement touché par la désertification. Une conférence de presse le 21 septembre, 2000 tracts distribués, 500 affiches spéciales éditées et collées, une exposition itinérante sur les marchés à Carhaix, Gourin, Callac, Huelgoat..., une réunion débat...

Mais les autres fédérations n'ont pas été en reste : rassemblement à Quimper le 19 novembre, expositions en Loire-Atlantique, à Lorient, à St-Malo, en Cornouaille ; tracts spéciaux distribués à Rennes, à St-Brieuc, à St-Malo, en Cor-

PLUSIEURS ACTIONS DE L'U.D.B. SUR LA QUESTION DE L'EMPLOI



Les militants U.D.B. de Brest, pendant l'occupation symbolique de l'A.N.P.E.

nouaille ; affiches dans le Trégor et à St-Malo, réunions publiques en Loire-Atlantique, dans le Nord-Finistère, dans le Trégor-Goëlo. Partout l'U.D.B. aura été présente cet automne sur le front du chômage. Sur celui des luttes aussi comme en témoigne l'intervention à la SOPROMER de Jean-Paul Thierry, conseiller municipal de Lorient :

« Je voudrais d'abord affirmer ma solidarité aux travailleurs de chez SOPROMER en lutte pour la sauvegarde de leur emploi en tant que conseiller municipal de l'Union Démocratique Bretonne et aussi en tant que demandeur d'emploi.

D'autre part, je voudrais dire que malgré les voyages successifs de Monsieur Chirac et Monsieur Giscard d'Estaing en Bretagne, malgré les promesses : fonds conjoncturels d'aide à la pêche dont on attend toujours les premiers centimes, annoncé par Chirac à l'époque premier ministre en janvier 1976, malgré les déclarations du président de la république en février 1977, je cite :

— « Je dis aux pêcheurs bretons qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. La pêche sera soutenue et encouragée. Les conserveries seront développées sur les lieux de production ».

Dans le même temps, nous constatons que la situation ne cesse de se dégrader dans l'industrie de la pêche : disparition de chalutiers, fermetures d'usines, licenciements massifs.

Le gouvernement français, à la solde des monopoles capitalistes qui préfèrent aller s'implanter sous d'autres cieux pour des profits plus épais, a délibérément décidé de sacrifier ce secteur qui est vital pour l'économie bretonne.

Pour l'U.D.B., devant l'absence d'une véritable politique des pêches du pouvoir giscardien, seule une mobilisation des travailleurs bretons fera reculer le gouvernement réactionnaire actuel dans sa politique de démantèlement de l'industrie de la pêche en Bretagne.



KANTERBRAU
La bière de Maître Kanter



Union Financière de la Brasserie
UFB - SOBLOR

Brèves

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



Saint-Avé :
sur un baril de poudre...

La municipalité de St-Avé, commune voisine de Vannes part en guerre contre une implantation militaire qui contrarie le développement et l'urbanisation de son site. En effet, depuis 1954, un dépôt de munitions militaire a été installé à 300 mètres du clocher du bourg...

PB

Brest :
manifestation
pour le sport

Un millier de personnes ont défilé dans les artères de la ville pour manifester pour le doublement du budget de la jeunesse et des sports qui permettrait l'utilisation du tiers temps et la formation des maîtres. Dans le Finistère plus de 1000 enfants du second degré n'ont pas d'éducation physique...

PB

Mor-Bihan :
forte dépendance
énergétique

Le Mor-bihan, trentième département français sur 95 pour le nombre d'habitants se classe au second rang pour la consommation de propane et au huitième pour le gas-oil.

Le gas-oil pour la pêche et le propane pour l'aviiculture sont les sources d'énergie principales pour ces secteurs d'activité qui prédominent dans le département.

PB

Concertation
par téléphone !

C'est en interpellant par téléphone le Ministre des Télécommunications Norbert Segard lors de son passage à France-Inter, après avoir réussi à franchir le « filtrage » des journalistes, que les syndicalistes de la Socotel ont eu une première réponse concernant l'avenir du personnel de Lannion. « L'emploi sera maintenu » a dit le ministre, mais les travailleurs ne savent ni où, ni comment, ni dans quelles conditions. Leur proposition de relier l'établissement de recherche de Lannion et l'établissement de production P.T.T. de Lanester n'a pas eu de suite. Sauf imprévu, Socotel doit disparaître le 31 décembre 1977.

COTES-DU-NORD

SAINT-SERVAIS :
DE SAPINS OU DES HOMMES ?
L'ETAT CONTRE LES PAYSANS BRETONS

Le 20 juillet 75 avait eu lieu à St-Servais (22) une action syndicale dirigée contre la Société Fonges qui avait acheté 45 ha de terres pour y planter des sapins.

Cette action était organisée pour protester contre l'accaparement des terres dans un but non agricole. Leur seul objectif est de trouver un placement sûr pour leurs capitaux, et de faire en peu de temps des bénéfices énormes.

A l'heure où il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de l'installer et pour les agriculteurs en place de s'agrandir, **il est inadmissible de voir des terres labourables se transformer en sapinières.** La terre doit rester aux mains des agriculteurs qui en ont besoin pour vivre : c'est leur outil de travail.



Le Peuple Breton

Cette action avait été une victoire. En effet, la société Fonges a vendu toutes ses terres qui ont été rachetées par des agriculteurs. La Société en question n'ayant pas porté plainte, on aurait pu croire cette affaire terminée.

Aujourd'hui, 2 ans après les faits, le procureur de la république de Guingamp inculpe 8 personnes choisies arbitrairement parmi la centaine de manifestants : sur quels critères on ne sait pas, le dossier d'accusation est ridiculement pauvre. Entre les sapins et les paysans, l'Etat français a choisi. La justice lui a donné partiellement tort en relaxant les responsables agricoles poursuivis, ceci malgré les possibilités que lui donne la « loi anti-casseurs ».

ILLE-ET-VILAINE

FOUGERES :
LE MARASME PERSISTE DANS LA CHAUSSURE

Dans l'industrie de la chaussure (ou dans ce qu'il en reste !) le marasme persiste avec un fort chômage partiel dont on peut penser qu'il va aller en s'accroissant. La vente des modèles de l'été 1977 a été médiocre dans les commerces de détail. La société coopérative « L'aube » a fermé ; on craint que l'usine « Louvet » ne soit contrainte à faire de même...

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : L'ENTREPRISE DUBO MENACEE DE FERMETURE

La direction générale (parisienne) de la firme Dubo a décidé de fermer son usine nantaise.

Pour les organisations syndicales CFDT, CGT, CGC, cette situation était prévisible depuis plusieurs années. En effet, après un premier refus des licenciements en début 1977, la direction générale a décidé d'envoyer de moins en moins de travail à Nantes, allant jusqu'à mettre le personnel en chômage partiel (32 heures et 24 heures par semaine).

Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'un certain nombre d'usines du groupe embauchent actuellement (Montargis, Moissac, Grenoble, etc...). De plus la direction explique que sur les 14 000 employés du groupe Hutchison Mapa, elle envisageait une série de mutations allant jusqu'à 10 % du personnel », poursuivent les syndicats.

La CFDT, CGT et CGC dénoncent cette attitude de la direction qui préfère déplacer les hommes, plutôt que de déplacer le travail !

FINISTERE

BREST : LA RADIO - LA PLACE DU BRETON ENCORE REDUITE

On connaît déjà la place dérisoire du breton à la radio-télé régionale. L'été dernier, les bretonnants eurent la désagréable surprise d'entendre, au lieu de leur émission quotidienne de 20 minutes, des informations... en langue allemande ! Mais il y a pire : les Bretons ont été stupéfaits d'apprendre qu'il était — de facto — mis fin aux services du speaker bretonnant de FR3 René Richard qui se voyait contraint de travailler à perte s'il avait accepté les nouvelles conditions proposées par la direction régionale ! Le front culturel progressiste breton (qui rassemble avec Ar Falz, l'U.D.B., le P.S.U. et le P.S.) qui a révélé l'affaire a vivement protesté auprès du directeur de FR3-Bretagne, et a annoncé son intention d'attirer l'attention des organismes internationaux sur la place du breton à FR3.

MOR-BIHAN

LORIENT : LE CHOMAGE, DES CHIFFRES CATASTROPHIQUES

Selon la C.G.T., les patrons du bâtiment du département ont prévenu le pouvoir que non seulement ils ne pourraient embaucher des jeunes, mais que, de plus, ils envisageaient de licencier 15 % de leurs effectifs d'ici à la fin de l'année.

Au mois de septembre, à un concours d'entrée à la Caisse d'Épargne de Lorient, on a compté 500 candidats pour 5 places disponibles !

Toujours à Lorient, on trouve 29 ingénieurs sans travail et inscrits à l'agence locale de l'emploi !

Brèves

Diwan : 3^e école ouverte

Diwan a ouvert sa troisième école maternelle en langue bretonne. Après Lampaul-Ploudalmézeau et Quimper, quinze nouveaux enfants ont été accueillis dans les locaux de l'ancienne école publique au Releck en Plou-néour-Ménez après accord de l'inspection académique. L'association espère ouvrir d'autres écoles à Brest, Lannion, Rennes, Plabennec, St-Pol-de-Léon, Nantes.



Le Peuple Breton



St-Martin-des-Champs : musiciens bretons à l'honneur

Le conseil municipal de St-Martin-des-Champs près de Morlaix vient de baptiser deux nouvelles rues qui rappelleront le souvenir de Jean-Guy Ropartz et de Jef Le Penven.



Agriculture : population active en baisse

L'exode rural a profondément bouleversé les données de l'emploi ces dernières années en Bretagne : de 1968 à 1975, la population active agricole a diminué de 37 %.

Le taux de la population active agricole par rapport à la population active totale est de 21 % en Bretagne contre 9 % en France.



Photo Gernot

Chronique réalisée ce mois avec le concours des fédérations U.D.B. de Brest, Loire-Atlantique, Pays de Lorient et Trégor-Goëlo.

La vie de l'U.D.B.

Le financement des élections 1978 ou l'argent discret a l'U.D.B.

L'U.D.B. a-t-il tant d'argent pour présenter 17 candidats ? Notre Parti a-t-il lui aussi des mécènes cachés, des ressources secrètes ? Eh bien non ! Sachez que nous sommes à l'image du peuple breton, ici comme dans tous les domaines nous n'avons que des miettes. Nous sommes à l'image de ceux qui nous soutiennent et combattent en notre Parti : des chômeurs, des travailleurs, des « sous-développés ». Les pays du « Tiers-France », vous connaissez ?

Nous sommes à l'image de notre culture, bafouée, de notre histoire effacée, de notre économie, démantelée, oui, nos moyens reflètent bien ceux de notre peuple. C'est la micheline face à l'aérotrain.

Les partis français dépensent des milliards, quand nous cherchons nos millions.

Mais quelle campagne allons-nous faire, comment sera-t-elle ?

Il n'y aura pas de surprise, elle sera pauvre, sans doute la plus pauvre de l'hexagone.

Combien pourrions-nous tirer d'affiches, de tracts, combien de fois pourrions-nous imprimer les noms de nos candidats pour qu'on sache au moins qu'ils existent ? Et le jour du scrutin, à chaque candidat expose ses choix politiques à ses électeurs, en aurons-nous un ?

Les frais divers de nos candidats, déplacements, etc... Quand les pourrions-nous ? Car il ne faut pas se leurrer, nos candidats ne sont pas des notables fortunés, ce sont des travailleurs... bretons.

Sachez-le, chers lecteurs, nous n'entrerons pas dans le commerce des élections comme le ferons les candidats de droite ou de gauche ; nous partons « hors-compétition ».

Les sondages coûteux, les prospectus par millions, les stages d'expression pour les candidats qui n'usent habituellement pas leur parole en public, tout cela n'est pas pour nous.

Mais me direz-vous, avons-nous besoin de toutes ces dépenses, le tapage électoral est-il si nécessaire pour obtenir des voix ? Il nous est permis de le penser lorsqu'on voit les millions, les milliards qui sont engloutis dans les campagnes électorales.

Dans le système du profit où nous vivons, les élections aussi sont com-

mercialisées, on vend des thèmes, des idées, des slogans, on bourre le crâne des électeurs, et des... candidats, on... marketing, on... ordinateurs, on... sondages, on... cadeaux, gadgets, boîtes d'allumettes, on écrit personnellement à tous les électeurs !!

Certains politiciens estiment le coût d'une bonne campagne législative à 350 000 F. par candidat (c'est ce que nous espérons rassembler pour nos... 17 candidats).

Les agences de publicité estiment que 60 à 70 000 F par candidat est vraiment un minimum. Au R.P.R., la campagne minimale d'un candidat, c'est 1 million de F (lourds). Certains iront même jusqu'à dépenser 160 à 200 millions d'A.F. pour une seule circonscription. Le P.C.F. dépense chaque année de 4 à 5 milliards d'A.F. en propagande. Mais revenons à l'U.D.B. où nous sommes loin de ce chahut électoral. Loin des millions du patronat, des millions de Dassault, loin des professionnels des élections. A l'U.D.B. nous sommes « à poil ».

Malheureusement, les millions que nous n'aurons pas ne nous permettront même pas de dire à tous les Bretons que nous existons, que nous sommes la seule solution à leurs problèmes, et qu'ils peuvent compter sur nous. Car combien de Bretons ignorent encore notre Parti, qui nous sommes, ce que nous proposons ? Nous sommes loin du matraquage publicitaire. Nous n'aurons pas l'argent ! Nous n'aurons pas la



Photo Gamma

radio, la télé, ou si peu ! Et quand on sait que 70 % des électeurs déterminent leur choix en fonction de la campagne télévisée hexagonale ! Il ne faut pas s'y tromper, nous ne luttons pas à armes égales, nos moyens sont dérisoires comparés à ceux des autres partis, mais qui le dira lors du dépouillement ?

Une fois de plus nous ne comptons que sur nous-mêmes, tous les fonds que nous aurons viendront de nous-mêmes, des travailleurs Bretons : les cotisations de nos camarades, les bénéfices des spectacles que nous organiserons, les efforts démesurés de nos militants.

Pierre Fourel
Trésorier National de l'U.D.B.

Et vous lecteurs qui désirez que nos analyses, nos solutions soient diffusées pour relever notre peuple de sa misère économique et culturelle, pour que nous soyons entendus..., vous apporterez votre souscription en envoyant votre contribution à la lutte de l'U.D.B.

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX
(chèques libellés à l'ordre de U.D.B.)
LEGISLATIVES 78, ou directement
à notre C.C.P. RENNES
N° 2365 78 X)

nos candidats en mars 78

GUINGAMP



Patrick de QUELEN

La quatrième circonscription des Côtes du Nord regroupe, en un savant découpage électoral, 11 cantons, soit 83 communes autour de Guingamp.

Au Sud, dans les régions de Callac et de Maël-Carhaix, c'est l'exode permanent.

A Guingamp la situation semble meilleure à cause de l'implantation de certaines usines ; en fait il n'en est rien. L'AOIP, si souvent mise en avant, a surtout créé des emplois d'O.S. mais peu d'emplois qualifiés. Les petites entreprises entourant Guingamp ferment progressivement (Imprimerie du Goëland, Daougabel, Feal...). Des communes entières se meurent.

La circonscription débouche sur la mer avec le canton de Plouha où pèse la menace d'un tourisme de luxe accapareur de sites.

Face à cette situation grave, réclamant des mesures radicales et volontaristes, Ollivro — d.s. — fait sa cour à Paris. Le temps est loin où il « donnait dans le breton » et clamait la nécessité de la régionalisation. Etait-ce pour se faire élire ? Osera-t-il continuer ?

Notre devoir est de faire cesser cette hypocrisie.

La Gauche peut et doit l'emporter. Mais il ne suffit pas de voter pour un socialisme dont les priorités seront définies à Paris. Au moment où les journaux locaux répercutent le cri de détresse lancé par une commune du centre Bretagne (Plesidy) face à « l'hémorragie des forces vives », nous ne pouvons admettre l'éventualité d'un socialisme abstrait ou lointain.

Pour mettre en place les institutions permettant au Peuple Breton de maîtriser son destin, notre parti sera, pour la 1^{re} fois, présent dans la circonscription sous ses propres couleurs.

Notre candidat :

Patrick de Quelen, 37 ans, Professeur de biologie à Guingamp.

Son suppléant :

François Le Moal, 38 ans, technicien supérieur des télécommunications, conseiller municipal à Moustéru.

NANTES



Bernard LE BLAVEC

La circonscription de Nantes 2 où je me présente, couvre trois communes : Indre, Saint-Herblain et la partie ouest de Nantes. C'est une circonscription urbaine, déjà gagnée à la gauche. Les habitants des quartiers riches, proches du boulevard Guist'hau, à Nantes, sont dépassés en nombre par les habitants des nouveaux quartiers : les Dervallières, la Z.U.P. de Bellevue. S'y trouvent également les vieux quartiers du port et de Chantenay.

Ma campagne aura pour thème essentiel le droit de travailler et de vivre décemment au pays.

En effet, cette circonscription est atteinte, plus que d'autres peut-être, par la crise de l'emploi et la difficulté de vivre de façon harmonieuse dans une zone d'où les usines disparaissent et où l'urbanisme sauvage est roi.

— La raffinerie de Chantenay est en voie de destruction. Les chantiers navals, qui se trouvent à proximité immédiate de la circonscription, sont en cours de liquidation. Le conflit de Dubigeon en témoigne. C'est toute l'industrie nantaise traditionnelle, construction navale, industrie alimentaire qui est en passe d'être démantelée.

— La qualité de la vie prend une résonance particulière à St-Herblain, aux Dervallières, au Sillon de Bretagne, où s'entassent des milliers de familles.

D'autres problèmes se posent dans cette circonscription : projet de pénétrante ouest, construction envisagée de la centrale nucléaire du Pellerin, qui est très proche, communications difficiles avec le Sud-Loire.

Et comment oublier l'existence de la région-bidon des « Pays de la Loire » dont on nous rebat les oreilles ?

C'est pour tout cela que je me présente à Nantes 2, où nous avons déjà un candidat en 1973. Mon suppléant sera Michel François.

A noter que nous avons deux conseillers municipaux à St-Herblain et Nantes. Cela concrétise nos progrès dans cette région de Bretagne.

MORLAIX



Claude LE LUC

A Morlaix, l'U.D.B. dira NON :

— Non à la politique d'abandon de notre sous-sol minier, kaolin de Berrien, Cuivre de Bolazec, à des sociétés étrangères qui ne transformeront pas les produits sur place

— Non au « Lobbies » parisiens du bâtiment et des travaux publics qui étranglent par le jeu des relations ministérielles les entreprises locales.

— Non à l'abandon du réseau ferré en Bretagne intérieure (ligne Morlaix-Carhaix) et à l'actuelle pénalisation tarifaire pratiquée par la S.N.C.F. à l'encontre de notre région (échange Morlaix-Paris).

— Non au chômage des 2 500 personnes (plus 1 000 des moins de 25 ans) répertoriées par l'agence locale de l'emploi de Morlaix.

L'U.D.B. dira OUI

— Oui à un arrêt de l'anarchie des constructions secondaires et estivales sur la zone littorale, la plus riche sur le plan agricole

— Oui à un contrôle du foncier et des prix agricoles

— Oui à l'exploitation familiale

— Oui à une structuration et une défense de la pêche artisanale sur le quartier de Morlaix

— Oui à un développement de la recherche (INRA St-Pol, COB-Diben) au bénéfice des coopératives locales

— Oui au port autonome de Roscoff et à l'accroissement des relations Bretagne - Irlande - Angleterre.

— Oui à une véritable gestion de l'eau à Morlaix et sur les communes limitrophes dans le cadre d'un syndicat de bassins versants doté de moyens financiers.

— Oui au développement traditionnel des coopératives dans le secteur du bâtiment à l'exemple de Morlaix

— Oui à l'utilisation des richesses minières locales (Bolazec - Berrien) pour la création d'industries de produits profitant réellement aux Bretons

— Oui à l'emploi des jeunes adultes par une politique active de formation permanente.

CAMEROUN

LE TEMPS DE LA REPRESSION

ANCIEN territoire sous mandat, c'est-à-dire en réalité ex-colonie française, le CAMEROUN, comme de nombreux autres pays africains, n'a pas changé de maîtres car l'indépendance n'a en réalité servi de prétexte qu'à l'instauration du gouvernement AHIDJO, totalement inféodé à l'ancienne puissance coloniale. Ce régime fantoche est aujourd'hui le meilleur garant des intérêts (français en grande partie) qui exploitent les travailleurs camerounais et cherchent à taire la voix d'un peuple en quête de liberté et de dignité.

Depuis 1948 — date de sa création — il ne fait pas bon être au Cameroun, membre de l'U.P.C. (Union des Populations Camerounaises). Les militants de ce parti, qui luttent pour la réunification et l'indépendance de leur pays, font périodiquement l'objet d'une vague de répression, et l'effort des autorités camerounaises en ce domaine ne cesse de s'intensifier et de poursuivre la sinistre besogne entamée sous le régime colonialiste français.

LA RICHESSE DU CAMEROUN

Le maintien de ce système néo-colonial est un enjeu d'importance, car selon un schéma désormais classique, la misère est source de profit.

Le Cameroun est d'après les estimations de la Banque Mondiale, l'un des pays les plus pauvres du monde : le produit national brut est de l'ordre de 250 dollars (1000 Francs !) par personne et par an ; le taux de mortalité infantile est de 300 pour 1000 ; on y compte en moyenne 1 médecin pour 22 000 habitants (1 pour 660 dans l'Hexagone). C'est également le pays d'Afrique noire qui envoie le plus d'étudiants en France (2250 dont moins de 500 filles) mais seulement 1 étudiant sur 4 dispose d'une bourse.

Pourtant le Cameroun dispose de richesses considérables : des cultures d'exportation (cacao, café, thé, arachide, palmier à huile, banane douce, ananas, coton, hévéa, tabac, sucre...) ; la pêche et l'élevage sont importants : la forêt, qui représente le tiers du territoire national, constitue une réserve importante exploitable ; enfin le sous-sol est riche : gaz, bauxite, or, pétrole (1), marbre, fer, cuivre, diamant, uranium... etc..., sont à l'origine de bien des convoitises.

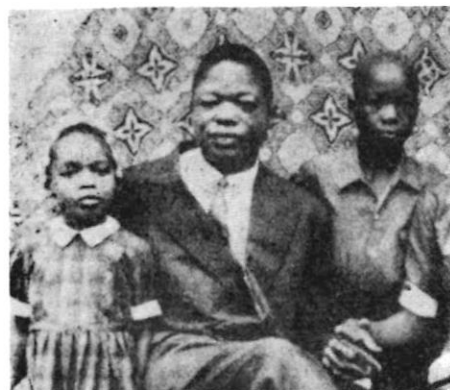
La disproportion scandaleuse entre les richesses naturelles du pays et la pauvreté de ses habitants est due au fait que l'économie du Cameroun est dominée par les sociétés étrangères, malgré l'indépendance théorique décrétée par la France et l'O.N.U. en 1960. Sur les 10 premières sociétés industrielles implantées au Cameroun, deux seulement sont en majorité à capitaux « camerounais » (encore sont-elles dirigées par des européens !). Les autres dépendent de groupes français (notamment Péchiney), ou dans une moindre proportion allemands. Il est significatif d'étudier la liste des membres du Bureau du Groupement Interprofessionnel pour l'Etude et la Coordination des Intérêts Economiques au Cameroun (GICAM), l'équivalent du C.N.P.F. français :

Sur 13 membres on trouve... un Camerounais !

LA REPRESSION

C'est pour lutter pour l'indépendance politique puis économique du Cameroun qu'a été créée l'U.P.C. en 1948, sous la direction de Ruben Um Nyobe, tué dix ans plus tard au cours d'un accrochage avec les forces colonialistes françaises.

Depuis 1955, les nationalistes camerounais ne cessent de se battre pour obtenir cette indépendance, et le bilan de cette



Ruben Um-Nyobe, assassiné en 1958 par les Français.

LE PROGRAMME DU MANIDEM

« 1 — Proclamation de la déchéance de la dictature néo-coloniale et suspension de la constitution autocratique et annexionniste de 1972.

2 — Formation d'un gouvernement provisoire d'Union Nationale pour la démocratie, le progrès et la paix...

3 — Amnistie générale et inconditionnelle avec toutes les mesures qui en découlent :

— Libération des détenus et prisonniers politiques.

4 — Rétablissement des libertés politiques et syndicales avec retour de l'U.P.C. et de ses organisations de masse à la vie légale...

5 — L'organisation d'élections libres dans un délai de 18 mois à partir de l'entrée en fonction du gouvernement provisoire issu du Courant du Manifeste National pour l'instauration de la Démocratie.

6 — La mise en œuvre d'une politique extérieure d'indépendance nationale effective... »

lutte est très lourde : 5000 morts en 1955 (la France était alors gouvernée par le célèbre « humaniste » Edgar Faure !), arrestations arbitraires des militants les plus en vue, assassinats, exécutions sommaires, condamnations très lourdes, destruction de quartiers ou de villages favorables à l'U.P.C., les exactions du gouvernement néo-colonial ne se comptent plus. La France ferme pudiquement les yeux sur cette situation, et n'intervient même pas lorsque le gouvernement camerounais empêche des avocats français d'assurer la défense des militants de l'U.P.C., malgré les accords de coopération entre la France et le Cameroun.

C'est ainsi que Maître De Félice, avocat au barreau de Paris, désigné pour aller défendre Ernest Ouandie (), se vit refuser son visa. Le gouvernement français s'est tu. Après un simulacre de procès, Ernest Ouandie a été exécuté le 15



Mise à l'eau de la vedette... personnel d'Ahidjo.



L'arrivée des accusés devant le « Tribunal » militaire permanent de Yaoundé en décembre 1970.

janvier 1971, avec d'autres militants de l'U.P.C., Raphaël Fotsing et Gabriel Tabou. En 1973, Louis Metangmo, identifié comme militant de l'U.P.C. fut extradé manu militari de la République Fédérale d'Allemagne (gouvernée par des socio-démocrates comme chacun le sait !) et exécuté dans un camp militaire au Cameroun.

Depuis 1976, la répression contre les membres de l'U.P.C. se fait encore plus lourde. A la suite de distributions de tracts dans le pays notamment à Douala et Yaoundé les deux principales villes du Cameroun, près de 2000 arrestations ont été opérées sans plus de réaction de la part des anciens pays de tutelle.

Malgré cette intensification de la répression, l'U.P.C. entend multiplier ses efforts en cette année qui marque le 30^e anniversaire de sa création. En particulier, l'U.P.C. s'est engagée dans la bataille du Manifeste National pour l'instauration de la Démocratie (MANIDEM) qui,

outre la suspension de la constitution actuelle et l'instauration d'un gouvernement d'union nationale, réclame l'amnistie générale et la libération de tous les détenus et prisonniers politiques ().

L'Etat français qui se drape dans l'hypocrisie de l'actuel gouvernement giscardien, a largement contribué à l'instauration de ce régime néo-colonial au Cameroun. Parce que la France a (enfin !) accordé l'indépendance à Djibouti, elle voudrait faire croire que la page colonialiste est tournée. Et l'on ne peut qu'applaudir au magistral démenti infligé par la Tanzanie à Louis De Guiringaud : cette giflle était au moins nécessaire pour rappeler au monde que la France est encore une puissance coloniale qui, non contente d'affirmer une entière souveraineté sur les confettis de l'Empire (Nouvelle-Calédonie, Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion, etc...), feint d'ignorer qu'elle participe directement au maintien de nombreux régimes néo-colonialistes.

Anne Fulup.



Rencontre d'Ahidjo et de Giscard d'Estaing en 1976 : le néo-colonialisme se porte bien.

Peuples opprimés

UN MOIS DE RELATIONS INTERNATIONALES DE L'U.D.B.

Ronan Leprohon à Alger

Suite à la conférence de Lisbonne où l'U.D.B. avait établi un contact avec le Front Polisario, notre camarade Ronan Leprohon s'est rendu à Alger pour rencontrer des responsables sahraouis. Le brusque raidissement du gouvernement français a malheureusement empêché que le rendez-vous pris puisse se concrétiser, en sorte qu'il n'a pas été possible d'obtenir de nouvelles de nos deux compatriotes détenus par le Polisario. Ce voyage n'est cependant qu'une étape, et d'autres mesures ont été prises pour poursuivre les démarches.



Affiche Sahraoui.

Fanch Morvannou à Saint-Sébastien

Samedi 12 novembre un meeting était organisé par HASI à Saint-Sébastien pour présenter la Charte de Brest. Notre camarade Fanch Morvannou représentait l'U.D.B. à cette occasion, à côté des délégués du PSAN (P) (Catalogne), du Sinn-Fein, et de l'U.P.G. Le meeting, interdit par les autorités espagnoles, fut remplacé par une manifestation, réprimée par la police à coups de gaz lacrymogènes et de balles de caoutchouc. Ce déplacement fut également l'occasion d'une rencontre avec un représentant du Polisario à Madrid.

Rencontre avec Paul Verges

Hervé Grall, responsable aux Relations Internationales a récemment rencontré Paul Verges. Au cours de cet entretien, le Secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais a donné des précisions concernant l'action menée à la Réunion pour obtenir le droit de passage à FR3, tandis que notre camarade exposait la situation actuelle en Bretagne et les perspectives à l'issue des prochaines législatives.

LA LANGUE CRÉOLE FORCE JUGULÉE



D.R.

Etude socio-linguistique des rapports de force entre le créole et le français aux Antilles par **Dany Bebel-Gisler**, Ed. L'Harmattan, Paris, novembre 1976, 256 pages.

FAUTE de place (Le Peuple Breton craque tous les mois de partout), ce n'est qu'un an après sa parution que nous rendons compte ici de l'ouvrage de **Dany Bebel-Gisler**, qui est guadeloupéenne et attachée de recherches au C.N.R.S.

Faute de temps aussi... Il s'agit d'un travail très sérieux, très documenté, d'une portée scientifique indiscutable : la recension d'un volume de cette importance — et qui ne se lit pas comme un roman — a exigé plusieurs semaines de travail.

L'ouvrage de **Dany Bebel-Gisler** est tout à fait fondamental, et tous les mili-

tants politiques et culturels qui luttent pour la décolonisation, en quelque point du globe qu'ils se trouvent attelés à cette gigantesque tâche, tous ils se doivent d'en prendre connaissance... Nous apprenons ici ce que l'histoire de France nous a caché : l'histoire lamentable des peuples des Antilles, les descendants des esclaves noirs d'Afrique, transportés là-bas, telle une vile cargaison, dans des conditions effroyables. La « traite des nègres » qui a duré plusieurs siècles est une des pages les plus honteuses de l'histoire de l'humanité, une page sanglante qui illustre parfaitement le cynisme et la cruauté auxquels ont pu conduire, le racisme aidant, l'esprit mercantile et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Accablant réquisitoire. La voilà la vérité qui terrasse impitoyablement tous les mensonges officiels relatifs à « l'épopée coloniale » dont étaient remplis naguère

les manuels d'histoire en usage dans les écoles d'un Etat colonisateur d'Europe.

Aux Antilles françaises, « départementalisées », donc plus « françaises » que jamais, l'impérialisme de l'Etat colonisateur n'a pas désarmé, même s'il y met davantage les formes. La situation économique des Antilles est catastrophique : à 7000 kms de la France, Martinique et Guadeloupe n'en sont pas moins dans la plus totale dépendance de Paris, où l'intérêt et l'avenir du peuple antillais sous-développé pèsent d'un poids bien léger, au regard des appétits — à commencer par celui du pouvoir — de la bourgeoisie française en place. A la honte d'avoir la peau noire et de parler créole s'ajoutent tous les jours pour le jeune Antillais la hantise de trouver un emploi et la nécessité d'envisager un départ vers la « Métropole ».

...Les Antillais ont le privilège peu enviable d'être parmi les plus anciennes « personnes déplacées » de la planète... Aux Antilles, personne, au départ, n'est chez soi : ni les gens, ni les animaux, ni les plantes. Tout a été importé, même la canne à sucre... Cette histoire, les Antillais ne l'ont pas écrite dans un livre, et en fait d'encre, c'est leur sang abondamment répandu qui a servi. Dès les débuts, de l'avis d'un gouverneur de la Martinique « la sûreté des Blancs exige qu'on laisse les nègres dans la plus profonde ignorance. Je suis parvenu à croire qu'il faut mener les nègres comme des bêtes ». Ce cynique aveu est corroboré par l'édit de 1703 qui considère comme « illicite, séditieux, tout désir d'apprendre à lire et à écrire ».

Comment le créole s'est-il constitué ? Les maîtres regroupaient sur leurs plantations les esclaves de langues différentes, déjà vendus par tribus dispersées, de façon à empêcher toute velléité d'entente et de révolte. Le créole est donc une création linguistique originale ; il est né, comme le jazz, de la « crucifixion de l'Afrique ». Il est le fruit — amer — d'une conjonction : la conquête des îles antillaises, la mise en place par le capitalisme naissant d'un mode de production esclavagiste, sur la base d'une agression féroce contre les Noirs. En s'efforçant de parler anglais ou français, les Africains ont interprété les structures anglaises ou françaises en termes de leurs propres structures et créé de la sorte un parler entièrement nouveau, et relativement hermétique, en dépit de la parenté existant entre lui et la langue des maîtres.

Le créole est donc né dans la douleur et la honte. Pour ceux qui le parlent, il symbolise avec force et il résume des siècles de la plus humiliante servitude. L'Antillais colonisé et aliéné dans ses fibres les plus intimes, ne peut qu'être animé du désir violent d'extirper de son être cette marque de flétrissure. Mais comment ce fils d'esclave, à la peau noire de surcroît, pourrait-il se défaire de cette marque au fer rouge qui le signale à toutes les polices et à toutes les « civilisations » ? Le colonisateur, toujours secourable, vient à son aide : lorsque l'école, française bien entendu, commence à fonctionner là-bas, la « planchette », comme chez nous le symbole, est la punition qui guette l'enfant surpris à parler créole. Aussi bien, pour l'Antillais colonisé, « parler créole, ce n'est pas propre ». Pour un enfant, c'est aussi grave que de faire caca dans sa culotte. Les pontifes de la culture entrent en action : parler créole, c'est adopter un comportement ir-

rationnel (sic). A la violence sans phrase a succédé la violence de la phrase. Délaissant les méthodes de répression utilisées à l'époque esclavagiste (violence physique, baptême forcé, destruction systématique des coutumes africaines), le pouvoir colonial, nullement repentant passe aux méthodes de persuasion et insinue le désir de l'assimilation, qui suscite immédiatement chez le colonisé antillais le désir de sa propre répression. Et fait irruption l'impossible « désir d'être blanc » (F. Fanon).

Le français devient la clé de voûte de la sélection scolaire et sociale. La problématique dominante est imposée : les Antillais ont besoin de la France, de sa langue, de sa culture, de son école, pour exister. Pour l'Antillais colonisé, « le français est tout » ; il est en effet l'instrument de la culpabilisation du colonisé, en même temps qu'il est pour le colonisateur un instrument redoutablement efficace de domination et d'intégration. Les tenants de la francophonie, dans leur paranoïa d'universalité, savent ce qu'ils font : il s'agit bien pour eux de brancher les masses créolisantes sur les besoins du capitalisme, et maintenir la domination coloniale à travers le maintien de la domination du français. La force du français provient avant tout du pouvoir économique, idéologique et politique dont les masses sont exclues.

La virulence révolutionnaire dont le créole est porteur se trouve bridée. Jugulée, la force de la langue créole demeure néanmoins disponible comme arme politique. « Prendre conscience du problème linguistique, estime l'auteur, c'est comprendre que c'est un faux problème : ce n'est pas de parler créole, tout en restant exclu du pouvoir, marginalisé et exploité, qu'il s'agit, mais de renverser le rapport dépendant au français, au pouvoir, entamer un processus de désaliénation, à la fois pour retrouver la réalité antillaise dont nous sommes dépouillés subjectivement, et pour détruire l'exploitation économique, sociale et politique que cache la domination symbolique du français. Tel est le fond du problème » (p. 212).

En d'autres termes, exorciser le français, lui ôter sa puissance de fétiche. Parler créole, c'est manifester sa détermination de ne pas être récupéré. La voix des damnés de la terre aux Caraïbes parle créole.

Le livre de Dany Bebel-Gisler n'est pas un divertissement pour linguistes en chambre. Ce n'est pas un traité savant seulement, encore qu'il pèse son bon poids de science, de très bonne et très authentique socio-linguistique. Tel notable culturel de Bretagne qui, naguère, voulait faire honte au gouvernement français, parce qu'il ne fait rien pour le breton, recevra, à la lecture d'un tel livre, une bonne et salutaire leçon, et avec lui les culturalistes de tout poil qui affectent d'isoler les problèmes linguistiques du grand contexte politique. Tous ceux qui liront cet ouvrage connaîtront mieux encore les méthodes de domination de l'Etat français, capitaliste et bourgeois, dont les ressources en hypocrisie et en cynisme paraissent inépuisables. Ce n'est pas de s'être cantonnée, par méthode, au plan linguistique, qui restreint la portée du travail de l'auteur, bien au contraire. Si besoin en était, elle nous convainc que les questions linguistiques sont des questions politiques, et qu'un peuple dont la langue est étouffée peut faire de cette langue un outil de libération politique.

Fanch Morvannou.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

• J.F., 22 a., tit. du DUT finances-comptabilité dep. juin 77, ch. emploi ds cabinet expertise-comptable ou entreprise de compt. en Bretagne, de préférence Finist. ou Côtes-du-N. Ecrire à : Ghislaine Guéguen, chez Hivert, Résidence Jeanne-d'Arc, 29, rue Louis-Gain, 49000 Angers.

• J.F., 23 a., secrétaire-sténodactylo notions comptabilité, 4 ans exp., ch. emploi ds région Trégor. Ecrire à : Thérèse Cadiou, 234, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

• Bretonne, 27 a., niv. bac, C.A.-P.A.M., C.A.P.I.H., B.E.P.C., s.s.1, Monitrice, Directrice de centre de loisirs, formation sténodactylo-correspondancière, 5 ans exp. ds animation enfants et jeunes, ch. emploi à l'année ds Mor-Bihan, préférence Vanne. Etudiera ttes propositions sauf porte-à-porte. Ecrire à : Mme Gisèle Murigneux, Kervadec, 56610 Arradon.

• J.H., 28 a., Brevet technicien électrotechniq., niv. B.T.S. électroni., DUT commercial, 4 ans exp. ds vente instruments scientifi., ch. place en Bretagne, préférence Pays Nantais. Ecrire au journal qui transmettra, annonce n° 77-111.

• J.H., 24 a., dégagé O.M. fin janv. 78, sérieux, aimant contacts humains, breton parlé, études supérieures (licence histoire), ch. place en Bretagne : librairie, bar, crêperie, autre commerce. Etudiera tte proposition. Ecrire : B. Grall, 4, rue du Trégor, 29200 Brest.

• Technicien son confirmé rech. emploi audio-visuel ds rég. bretoise. Etudierait ttes propositions. Ecrire Gilles Sallé, Mesclouziou à Plouzané 29290 Saint-Renan.

OFFRE D'EMPLOI

• Groupe théâtral constitué ch. animateur compétent. S'adresser très rapidement à M.J.C. de Quimper, impasse de l'Odé, 29000 Quimper.

ATELIER PHOTOGRAPHIE

Jean-Yves UGUET

Portraits - Publicité -

Décoration - Illustration

19, rue du Sallé QUIMPER
Tél. 95.85.01

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

• Le 10 décembre

à ORVAULT

Fest-nos à la salle polyvalente du bourg avec les Sonerien Du, Contr'Cens, organisé par le cercle celtique d'Orvault.

à MALESTROIT

Fest-nos gratuit organisé par le groupe de culture celtique.

à LA FLECHE (Sarthe)

Fest-nos à la salle du Carroi, avec la participation du Cercle du Mans, organisé par le groupe breton de La Flèche.

à INGUINIEL

Fest-nos avec les sonneurs et chanteurs de la région (Kane-rion er Bleu, etc...), organisé par la Fédération U.D.B. de Lorient dans le cadre de la « Devezh al levr brezhonek ».

• Le 11 décembre

à BREST

Fest-deiz au Nouveau-Théâtre, organisé par la Fédération UDB de Brest.

• Le 17 décembre

à JUGON

Bal breton à Saint-Igneuc, avec La Boutesoule, les Chantous de Plancoët, organisé par l'association culturelle des Pays de Rance.

à PLOUBAZLANEC

Fest-nos à la salle des fêtes, avec les frères Morvan, Petitpain et Le Noan, les frères Cras, Lachater et Le Corre, organisé par la section U.D.B. de Paimpol.

• Le 18 décembre

à SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Bal breton à Ti-Kendalc'h, organisé par Ti-Kendalc'h.

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

un magazine très attendu

On nous dit rêveurs, phraseurs et brasseurs de vents. Alors, pour une fois, essayons de faire plaisir aux amateurs de clichés et rêvons cette chronique de A jusqu'à Z en rendant compte de quelque chose qui n'existe pas.

C'est un magazine mensuel en langue bretonne. Un magazine d'information. Beaucoup de photos, beaucoup de dessins, des bandes dessinées aussi. Bref, pour ce qui est de la présentation cela ressemblerait assez à certains numéros de **Keleier an Naoned** ou même, parfois, à **Dihun**. Le vocabulaire utilisé est simple et manifestement étudié pour être accessible au plus grand nombre. On y exploite au maximum les ressources du **brezhoneg-beleg** tant décrié jusqu'ici. Vivent **filozofiezh**, **ekonomiezh**, **petrol** et surtout **sossialism**, si, **predelouriezh**, **armerzh**, **eou-maen** et **sokialouriezh** passent encore mal la rampe. Fini le temps où, face à des **kreizennoù nukleel**, certains vicieux forgeaient diaboliquement leurs **kreizennoù derc'hanel**. C'était à vous donner envie d'utiliser **santralou nukleer** ou même **centrales nucléaires**. Car lorsqu'on en est là, on a franchement envie d'aller se faire irradier ailleurs.

Il y a un temps pour tout et, plus que de faire plaisir aux lettrés, la fonction première d'une langue n'est-elle pas, d'abord et surtout, de remplir son rôle d'instrument de commu-

nication? Les excès toujours possibles du **brezhoneg-beleg** sont neutralisés par un emploi judicieux du **brezhoneg-eeun** et du **breton interdialectal** (1). On sent que les collaborateurs de ce magazine entendent avant tout répondre aux besoins du public. Finie l'époque où chacun n'avait souci que d'agiter ses propres marottes plus ou moins bien costumées « à la mode de chez nous ». Ici les interviews au magnétophone abondent. Voyez pour cela les meilleurs **pennadoù-kaos** publiés dans **Evid ar Brezhoneg** ou dans **Pobl Vreizh**.

Bien entendu tout ce qui paraît d'intéressant, tant dans l'édition, la presse écrite, ou la presse radio-télévisée y est commenté et critiqué chaque mois. Cette dernière rubrique sert parfois de banc d'essai à un type de langue plus élaboré où les considérations pédagogiques cèdent le pas à d'autres exigences. Les clartés de la langue littéraire s'y marient harmonieusement aux sèves et aux

(1) Ce qui caractérise le **brezhoneg-beleg** (breton-de-curé), c'est l'emploi massif et systématique du vocabulaire d'origine française, alors même que le besoin ne s'en fait pas vraiment sentir.

Quant au **brezhoneg-eeun** (breton simple ou breton de base) il a été mis au point dès 1935 par Roparz Hémon. Le **brezhoneg-eeun** comprend environ 1 200 mots.

couleurs des diverses sources populaires. Moins pour des idées trop souvent sommaires ou dépassées, que pour ses extraordinaires qualités linguistiques, on sent que **Barr-Heol** a fait école.

Le titre de ce magazine? Eh bien, il n'en aura besoin que le jour où les intellectuels bretonnants découvriront les vertus du travail collectif et le goût de l'efficacité.

Mais la culture est sans doute une

chose trop sérieuse pour qu'on l'abandonne aux intellectuels.

Afin que nos lecteurs se fassent une idée des mérites — aujourd'hui dispersés, hélas! — d'un tel magazine, nous ne pouvons que leur recommander les publications suivantes

● KELEIER AN NAONED

Magazine illustré nantais qui semblait mensuel jusqu'à mars dernier... La présentation est généralement assez soignée mais il est regrettable qu'un purisme excessif lui interdise d'autres perspectives que celles de l'habituel ghetto d'initiés superbretonnants.

Abonnement : 50 francs.
Ecrire à Gwennola Rossinyol
11, rue de l'Ascension
44700 ORVAULT.

● DIHUN

Supplément mensuel à **Breizh**, le magazine de **Kendalc'h**. Quatre pages. La langue est plus accessible, mais les caractères utilisés sont un peu petits.

Ecrire à J.C. Bozec
Hent Treouergat - Gwipronvel
29290 ST-RENNAN.

● EVID AR BREZHONEG

Ici, on cherche à toucher les masses beaucoup plus que les lettrés. Utilisation intensive des interviews, dont beaucoup constituent de véritables documents sur les conditions de vie dans notre pays, et sur l'état actuel des quatre dialectes (Cornouaillais, Léonard, Trégorrois, Vannetais).

Parution bi-mensuelle
Ecrire à EVID AR BREZHONEG
30, rue J.-Jaurès - Ploumagoar
22200 GUINGAMP.

● BARR-HEOL

Magazine catholique trimestriel. Trop souvent, hélas, les idées qui s'expriment ici sont à l'opposé des nôtres. Mais il n'est guère de revue où les qualités d'expression du breton apparaissent avec plus d'éclat. Lecture indispensable à qui veut préserver notre langue de la peste du « **brezhoneg chimik** ».

Abonnement ordinaire : 32 francs
Directeur : M. Le Clerc, Buhulien
22300 LANNION

POUR VOS CADEAUX

**EXPOSITION VENTE
ATELIER DE PENHOET**

MOTIFS CELTIQUES

29218 HUELGOAT

Tél. 93.76.00

TOUS LES LIVRES

Rayon spécialisé : « Bretagne »

LIBRAIRIE GUEUGNON - Rue du Port - LORIENT

l'industrie de Bretagne...

SANS tomber dans le mythe de « l'âge d'or » breton du passé, l'historien doit constater que la Bretagne était à l'époque moderne l'une des provinces les plus prospères du Royaume. Son activité économique était équilibrée. Elle associait une agriculture diverse — ajoutant un actif élevage de porcs, de veaux et de moutons aux céréales dominantes — avec la pêche, côtière ou hauturière, et surtout avec l'industrie des toiles.

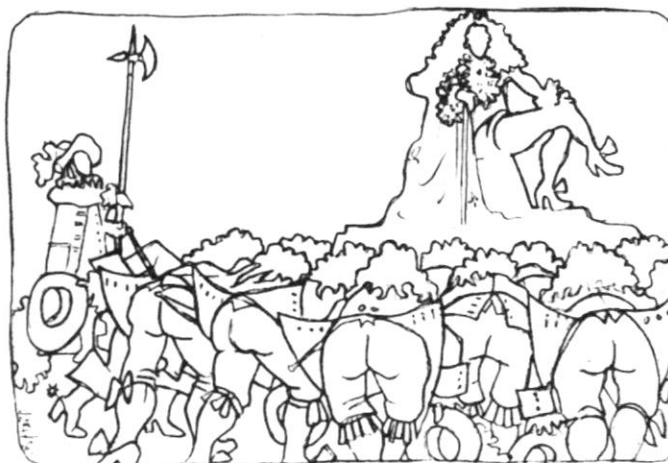
Cette industrie toilière concernait peu de manufactures concentrées : plus que des « usines », la Bretagne connaissait une industrie dispersée dans les campagnes où les marchands ramassaient le fil ou les toiles œuvrées par des agriculteurs-tisseurs. Au XVI^e siècle, le débouché privilégié de ces toiles avait été le monde ibérique (Espagne et Portugal). Puis, au XVII^e, lorsque la décadence espagnole s'amorça, les Bretons, profitant de leur situation géographique favorable, trouvèrent sur le marché anglais en pleine expansion, une compensation à la perte de leur débouché méridional traditionnel. L'ouverture du marché anglais entraîna une incontestable prospérité bretonne qui se voit en Léon notamment à la splendide parure monumentale dont le pays s'est orné à cette période...

L'historien breton Jean Tanguy écrit : « Cette prospérité est menacée à la fin du (XVII^e) siècle par la nouvelle politique économique française, inaugurée dès le milieu du siècle, puis reprise et renforcée par Colbert et ses successeurs. Pour aider la draperie française à se relever, elle frappe de taxes de plus en plus lourdes l'entrée des draps étrangers, en particulier la légère draperie anglaise (...). Le danger est évident pour les Bretons : depuis l'origine, l'achat des draps anglais constitue la contrepartie indispensable de la vente de leurs toiles. Les Anglais risquent donc, en représailles, d'imposer des droits équivalents sur les produits français, dont les toiles bretonnes, ou même d'en interdire l'importation, comme cela s'est déjà produit de 1678 à 1685 » (1).

L'émotion fut considérable en Bretagne lorsqu'en 1687, un doublement des droits d'entrée sur les draps anglais est décidé en Conseil royal. Les députés des Etats de Bretagne, l'assemblée provinciale, se font l'écho de l'inquiétude des marchands bretons et écrivent au Roi (2) :

« ...Si V(otre) M(ajesté) était informée du tort que cette interdiction va faire au commerce sur la vente de plus de 4 millions de toiles dans la seule ville de Morlaix et de plus de 2 millions dans celle de Saint-Malo,

Dessin de Raffaelli



(Les) Anglais (...) ne nous aimant pas naturellement et jalousant (...) l'augmentation de notre commerce, se porteront à une des deux extrémités : ou d'interdire entièrement nos toiles, ou de multiplier leurs manufactures de toiles qu'ils ont commencé d'établir en Ecosse et Angleterre, un et l'autre de ces deux partis nous serait également fâcheux [car] il n'est pas naturel de croire que les Anglais viennent à vide chez nous pour quérir de nos toiles et nous apporter leur argent (...).

[L'achat des lainages anglais, dont s'habillent les paysans bretons] est d'autant plus innocent et conforme aux intentions de V(otre) M(ajesté) qu'il ne tire pas un sol de la province, les barques anglaises apportant leurs manufactures de laines en troc de nos toiles et pour un million par exemple qu'ils apportent de draperies en Bretagne pour la fourniture de la province, ils en rapportent (en) année commune pour plus de huit millions de toile, eau-de-vie, papier et autres espèces qu'ils payent en bonnes lettres de change qu'on tire sur l'Angleterre ».

Ce remarquable exposé, dont nous n'avons publié que de courts extraits (3) se réalisa intégralement, dans ses prévisions les plus pessimistes. C'est qu'en effet à cette requête lucide et respectueuse, le Conseil du Roi répondit que les députés qui les tire pour l'Angleterre de Quintin, Coutances, Fougères et Vitry, et autres grosses toiles du plat pays sans parler des eaux-de-vie, sucres et toiles qui se tirent à Nantes, les suppliants n'auraient point sujet de douter du succès de le(urs) très humbles remontrances (...).

bretons avaient mauvaise grâce de défendre les « privilèges » (comprendons les intérêts...) de leur province, car « il n'y en a point qui doivent subsister quand il est question de l'intérêt public ». C'est là un langage bien connu de notre pays : l'appel à la solidarité nationale qu'on nous servira plus tard sous les diverses Républiques est de même nature, et va toujours dans le même sens !

Bien connue aussi l'assurance, « technocratique » avant la lettre, des spécialistes de Versailles : aux craintes des Bretons de voir les Anglais rechercher d'autres fournisseurs pour leurs toiles, ils répondent qu'il n'y a rien à craindre. En fait le marché anglais était perdu. En 1713, on baissa un peu les droits sur les produits anglais. Mais c'était trop tard. « Le cri d'alarme lancé par les députés bretons était justifié. Les Anglais avaient bien, comme ils l'avaient prédit, fondé des « fabriques » de toiles en Irlande et en Ecosse et, surtout s'étaient tournés vers d'autres fournisseurs, Hollande et Allemagne » (4).

La politique de Colbert et de ses successeurs avait ruiné l'atout majeur de notre pays. Ce fait pèse encore sur le destin économique de la Bretagne.

Ronan LEPROHON

(1) Dans « Documents de l'Histoire de la Bretagne », chez Privat à Toulouse, 1971, page 256.

(2) Archives nationales, Marine, B (7) 492, folios 403 à 408 verso.

(3) En modernisant systématiquement l'orthographe. N.D.L.R.

(4) J. Tanguy, op. cit., p. 260



MEUBLES CORNICHE

Rue de la Monnaie - 56 VANNES - Z. I. du Prat



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Livrer bataille contre l'alcoolisme

La place faite par le P.B. à l'étude « Alcoolisme et Bretagne » nous paraît correspondre à l'importance historique et actuelle de ce problème pour le peuple breton. Félicitations au docteur Yann Daumer pour cette présentation d'un ouvrage long, dense, et difficile à résumer. Il nous semble nécessaire d'ajouter deux précisions pour les lecteurs de P.B.

1. A PROPOS DE LA CONSOMMATION REGIONALE D'ALCOOL

Le chiffre de 85 litres par habitant et par an concerne la consommation régionale de vins de consommation courante telle qu'elle ressort de l'exploitation de statistiques fiscales. La monographie (et non le « recensement ») effectué dans une commune du Morbihan a permis d'évaluer à 104 litres par habitant la consommation annuelle de vin en 1975 soit un niveau identique à celui de la moyenne française (103,7 litres) la même année.

Le chiffre régional est en effet très certainement sous-évalué car, comme nous le précisons à différentes reprises, et notamment p. 101 et 102, les statistiques fiscales sont établies au niveau de la distribution de gros et en tenant seulement compte du département d'implantation ; or la zone desservie par les grossistes peut déborder l'espace départemental. Ainsi les hyper-marchés sont très largement approvisionnés par des grossistes extra-régionaux et notamment par des établissements de la région parisienne. En contre-partie il arrive à des grossistes bretons d'effectuer des livraisons hors de la région.

Il est certain qu'un « grand flou » existe quant au niveau de la consommation régionale d'alcool et nous avons choisi, à dessein, de le souligner plutôt que de nous retrancher derrière des statistiques qui ne résistent pas à la critique.

Toute action contre une consommation régionale d'alcool jugée excessive exigerait au préalable la définition et l'utilisation de critères fiables de mesure. Les taxes perçues sur les alcools peuvent jouer ce rôle, mais à condition qu'elles permettent d'identifier, sinon la « régionalité » du consommateur final, du moins celle du distributeur final. Tout en maintenant le prélèvement au niveau de la distribution de gros, ou éventuellement de la production, ne serait-il pas possible de régionaliser ou de départementaliser ces taxes non pas en fonction de la localisation des grossistes ou producteurs mais en tenant compte de la destination finale des produits.

2. Nous émettons l'hypothèse d'une « vulnérabilité particulière » d'une partie des Bretons à l'alcool : vulnérabilité acquise et non héréditaire, et qui pourrait être liée par exemple à la misère, à de dures conditions de travail, à une alimentation défectueuse comme peut ou a pu l'être parfois celle des marins pêcheurs, d'ouvriers du bâtiment, d'ouvriers agricoles. Mais nous écartons avec B. Griffith, auteur d'un mémoire (1969) intitulé « Quelques aspects de l'alcoolisme en Bretagne » - « Le mythe de l'alcoolisme héréditaire » et nous précisons (p. 406) : « Dans l'histoire personnelle des enfants de parents alcooliques comme dans l'histoire collective des Bretons, et surtout des catégories sociales les plus touchées en Bretagne, il y a suffisamment de facteurs pouvant être à l'origine de l'alcoolisme pour n'avoir pas à faire appel à des facteurs héréditaires ne reposant sur aucune base scientifique ».

Une remarque pour conclure : jusqu'ici, ce sont des responsables politiques parisiens et des institutions jacobines, centralisées — même quand elles ont des sections ou comités locaux — qui se sont surtout penchés sur et occupé du problème de l'alcoolisme avec peu ou pas de résultats. D'où l'une de nos conclusions : « C'est aux Bretons de décider s'ils veulent « livrer bataille » contre l'alcoolisme. Et de préciser qui doit livrer cette bataille, et aussi quelle bataille, contre qui et contre quoi et avec quelles armes. C'est aux Bretons de décider s'ils veulent en faire un combat original, exemplaire, dans la France et peut-être dans le monde ».

Y. Bertrand et G. Caro,
auteurs de « Alcoolisme et Bretagne ».

Rien d'autre

J'étais lecteur du P.B. depuis le n° 1, mais cette fois je ne renouvelle pas mon abonnement. Vos tribunes politiques sont empreintes du même verbiage creux. A force de répéter cent fois les mêmes palinodies vous avez fini par me lasser ! Les pages culturelles de votre mensuel sont insuffisantes. Rien d'autre.

Y. Gwilhou, Aix-en-Provence.

C'est peu ! Et comme je ne savais pas trop ce que signifiait « palinodies », j'ai pensé que certains lecteurs pourraient bien être dans mon cas, et, j'ai consulté un dictionnaire. Surprise ! J'y ai lu qu'une palinodie était un « poème dans lequel l'auteur rétractait ce qu'il avait dit dans un poème antérieur » et, par extension, un « changement d'opinion ». Ainsi nous répéterions sans cesse les mêmes changements d'opinion. J'ai décidément bien du mal à comprendre.

Ré-éducation

Ayant reçu une éducation bien française dans une ville qui porte de moins en moins son nom de Naoned, actuellement étudiant sans ressources, je vous remercie pour l'aide que vous m'apportez pour la connaissance de mon pays et de ses problèmes.

D. Fresneau.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A..... le 197

Adresser ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

FATALITÉ OU VOLONTÉ POLITIQUE ?

LA GRANDE MISERE DES TRANSPORTS EN BRETAGNE

TROISIÈME PARTIE : LES SOLUTIONS

Après avoir décrit la situation des différents moyens de transports en Bretagne, et analysé les raisons politiques de leur retard

ou de leur abandon, Laurent Le Page livre ce mois, en conclusion, un certain nombre de solutions, en insistant sur une richesse, la mer.



Photo Gernot

Un nom de navire, et un port d'attache symboliques...

La question des communications en Bretagne ne peut trouver de solution en elle-même. La solution définitive ne peut être réalisée qu'avec la solution des autres problèmes qui se posent à la Bretagne. Elle exige un changement de direction pour l'économie de notre pays.

La périphérie d'un centre

La Bretagne doit être autre chose que la périphérie d'un Centre, ou qu'une partie de cette périphérie. Elle doit devenir une unité économique en elle-même. Il importe de briser les raisonnements qui nous enferment dans notre situation de sous-développés.

Quand on nous dit qu'il n'est pas possible de développer les transports en Bretagne, parce qu'il n'y a pas les industries clientes de ces transports, c'est que l'on se refuse à considérer que la Bretagne puisse être un jour industrialisée. Ce raisonnement se base sur le sous-développement actuel de notre pays et le tient pour définitif. Il est donc à rejeter complètement.

Quand on nous dit qu'il n'est pas rentable de maintenir ou de moderniser telle ou telle voie, c'est que l'on se refuse à une logique autre qu'à celle du système capitaliste. Ce raisonnement ne tient plus si l'on tient compte des choses essentielles, c'est-à-dire des besoins des populations concernées.

Quand on nous dit que la Bretagne sera toujours défavorisée pour les communications parce qu'elle est éloignée, on tient pour éternel et pour seul possible le rattachement de la Bretagne à l'espace continental européen et la dépendance par rapport aux centres développés de celui-ci. Or il y a d'autres possibilités.

Il y a des solutions mais elles exigent un changement complet. C'est vrai qu'on ne peut rien améliorer vraiment dans le système économique qui nous dirige et dans l'espace économique auquel nous sommes rattachés. Alors il faut changer de système, et il faut changer d'espace.

Bretagne Profit et peut être un pays développé

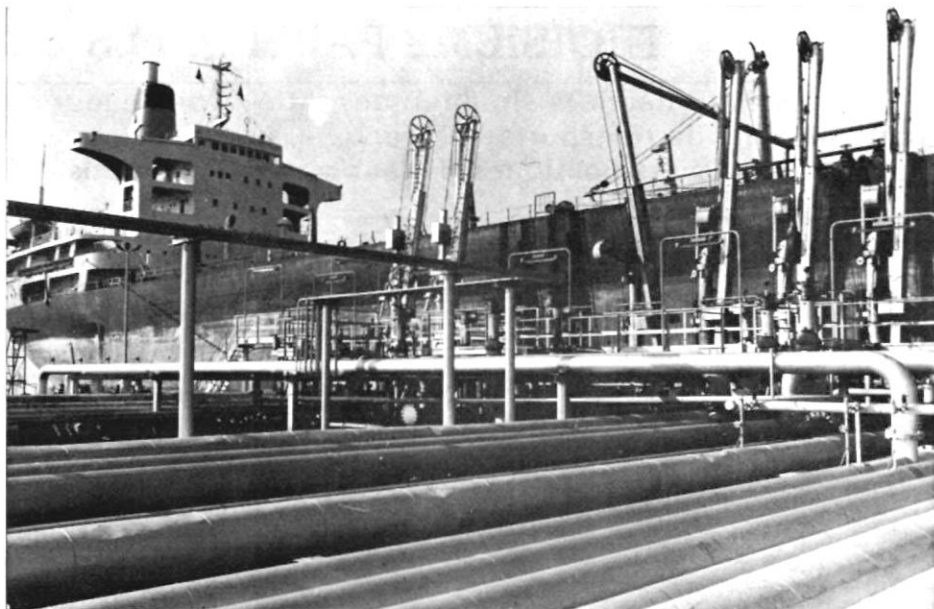
Une économie développée en Bretagne permettrait des échanges actifs avec de nombreux pays dont la production serait complémentaire de la nôtre. Ces échanges seraient une activité importante en eux-mêmes. Mais ils stimuleraient en retour les activités productrices en Bretagne. Encore faudrait-il que ces échanges soient directs et qu'ils soient orientés en fonction des besoins réels d'une part, des possibilités réelles d'autre part, de la Bretagne, c'est-à-dire qu'ils ne soient pas dictés par la recherche d'un profit immédiat, même si ce profit immédiat est empoché par un breton. Il faudrait donc que ces échanges soient dictés et contrôlés par les producteurs, c'est-à-dire les travailleurs bretons, ce qui pose évidemment la question du pouvoir.

Actuellement il n'y a pratiquement pas d'échange direct entre la Bretagne et un pays étranger (il n'y en a d'ailleurs pas beaucoup non plus entre la Bretagne et les régions françaises limitrophes) : tout passe par Paris. Et c'est une aberration car, on ne le répètera jamais assez, la Bretagne a des atouts extraordinaires sur le plan maritime. 30 000 navires par an passent à côté des côtes du Léon en moyenne, autant dire que ce trafic est ininterrompu. La position géographique de la Bretagne de ce point de vue est remarquable. Les bons sites portuaires ne manquent pas et plusieurs présentent d'excellentes conditions nautiques. Il serait donc possible de détourner une bonne partie de ce trafic à notre profit. La Bretagne pourrait jouer un grand rôle, comme elle l'a fait à une autre époque,

dans le commerce de transit et de redistribution ; ceci aurait d'ailleurs pour effet de diminuer la densité des gros transporteurs en Manche et en Mer du Nord, et donc de diminuer le nombre d'accidents très grave qui se produisent actuellement et qui se produiront de plus en plus, et avec plus de gravité encore, si rien ne change. Ce point est fondamental, et si l'on veut à tout prix attribuer une vocation à la Bretagne, c'est celle-là la seule véritable. Or, cet atout, on ne peut jouir actuellement. Pourquoi ? Il y a le rôle de l'armée, nous l'avons vu ; il y a l'absence d'investissement en Bretagne pour l'aménagement portuaire ; ils ne seraient

re aux intérêts des pays du nord de l'Europe.

La remarquable « géographie de la Bretagne » de Skol Vreizh, qui n'a pas les défauts habituels des livres de géographie (Cf. plus haut), n'oublie pas de mettre en évidence cette situation. « Avec trois façades maritimes et une seule façade continentale, la Bretagne pourrait passer pour prédestinée à se tourner plus facilement vers la mer que vers l'Europe. Effectivement, pendant tout le temps où elle a été maîtresse de ses destinées, elle a surtout regardé vers la mer, et vers les pays au-delà des mers, Espagne et



Garnaud, Mécus

Revaloriser les activités maritimes en Bretagne : ici un supertanker, mais... à Fos-sur-Mer !



Le Peuple Breton/M. Catherine



« Le paradoxe d'une région exportatrice d'énergie très mal servie elle-même », la centrale E.D.F. de Cheviré/Nantes.

pourtant pas énormes, du fait des sites, par comparaison aux énormes frais engagés à Antifer (près du Havre) ou à Dunkerque, dans des zones pourtant saturées déjà du point de vue des transports maritimes. Il y a aussi que la Bretagne appartient, par la force des choses, à un pays qui brade ses activités maritimes (pêche y compris) et qui semble les avoir sacrifiées sur l'autel communautaire-

Angleterre notamment. Depuis son union avec la France, cette « vocation » maritime a beaucoup souffert de la méfiance des Français continentaux à l'égard de la mer, et si la Bretagne a quand même maintenu une partie de ses traditions maritimes, ça n'a pas été sans un grand appauvrissement, surtout en ce qui concerne les échanges commerciaux. » (Chap. 5 : « La mer et la pêche »)

En dépit de quelques tentatives, peu d'échanges avec l'extérieur.

Nos revendications, nos propositions

Si la solution doit être globale, ce n'est pas pour cela qu'il faut rester inactif dans l'attente de cette solution. En effet, avec l'éveil toujours plus net de la conscience bretonne nous pourrions, nous devrions arracher des améliorations au pouvoir, surtout si un futur gouvernement se montre plus compréhensif que l'actuel ou les précédents, dans un avenir proche. Dans cette optique nous ne devons pas réclamer seulement un développement des transports en Bretagne, ce serait trop vague. Car le problème n'est pas seulement celui de l'insuffisance, c'est aussi, comme il a été démontré, celui de l'inadaptation à une Bretagne vivante. Pour des transports plus importants et plus adaptés à la fois, des priorités s'imposent :

1 - Il faut revaloriser les activités maritimes en Bretagne, donc :

- développer nos ports, développer l'infrastructure portuaire
- aménager des zones franches, ce qui est possible dans l'immédiat et permettrait des créations d'emplois liés aux activités industrielles qui suivraient
- développer parallèlement la flotte bretonne ; aider les compagnies de transport bretonnes avec des fonds publics et avec contrôle public.

2 - Il faut développer, du point de vue des transports terrestres, en priorité les liens entre les ports et les arrière-pays portuaires. Ces arrière-pays ne doivent pas être considérés comme des régions restreintes, autour d'un port, mais comme des zones vastes allant jusqu'au Centre-Bretagne, où un tissu industriel diffus pourrait s'établir, grâce aux bonnes relations, avec le port.

3 - Les axes routiers et ferroviaires sur lesquels doivent porter les efforts doivent désormais être ceux qui peuvent relier les régions bretonnes entre elles, en particulier ceux de direction Nord-Sud. Cet effort important sur les liaisons transversales permettrait une localisation plus libre et donc plus équilibrée de l'industrie ; notamment les usines agro-alimentaires n'auraient pas de difficultés à se placer près des lieux de production.

A cela on peut encore ajouter :

- la création d'un réseau breton de distribution de l'énergie, en particulier de l'électricité, afin d'éliminer cette aberration d'être une région exportatrice très mal servie elle-même ;
- la réalisation d'un aéroport international en Bretagne, ce qui pourrait être fait facilement par la démilitarisation de celui de Landivisiau. L'idée actuelle d'un aéroport dans le Centre-Bretagne aurait toutes les chances d'être une réalisation touristique de plus, favorisant la vente des terres du Centre-Bretagne aux fortunés de l'Europe riche qui y viendraient pour leur week-end.

Que ferez-vous de vos choux-fleurs ?

Il est certain que ces propositions n'ont de sens que si l'on prend par ailleurs des mesures pour que l'agriculture bretonne soit active et pour que l'industrialisation enfin se fasse. Car, si la Bretagne est

**SOCIÉTÉ
BRETONNE
D'ENREGISTREMENT**



14, passage du Blavet
56100 LORIENT
Tél. (97) 21.23.91

DISQUES

NOUVEAUTÉS :

- 352 Géranium — Folk Alsacien
- 356 Kadig (vol. 2) — Folk Celtique
- 358 Battlefield band — vol. II
- 362 Andréa Ar Gouilh. Mélodies Bretonnes
- 364 Diaouled Ar Menez — vol. II
- 368 Namnètes (vol. II) — Folk Celtique

Et aussi : son catalogue avec plus de 60 références.

"LES ANTILLES"

RESTAURANT

Ouvert tous les jours de 9 h. à 2 h. du matin

Spécialités de fruits de mer

12, rue de Siam - **BREST**

iy laouénan

32, rue Saint-Exupéry, **BREST**, Tél. 45.17.52

**PATHÉ-MARCONI
GRUNDIG
PHILIPS**

Barrhus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et alcools à emporter

CAFÉ du CENTRE

**BATTITTEN OCHTATIA
BAPTISTE LE BASQUE**

Ouvert jusqu'à une heure

SAINT-SERVAN

bien placée pour le commerce de transit, elle l'est encore mieux pour le commerce de ses propres produits. Contrairement à ce que l'on nous rétorque souvent sans réfléchir, nous serions tout à fait capables de nous débrouiller tous seuls. Morvan Lebesque le disait en 1970, dans son livre « Comment peut-on être breton ? » : « Quant à l'argument : Que feriez-vous de vos choux-fleurs ? Il sert le séparatisme : libres de commercer à leur guise, les petits pays d'Europe figurent aujourd'hui parmi les plus riches. »

Parmi ces petits pays, un exemple nous frappe rapidement et fortement : c'est le Danemark. 5,1 millions d'habitants et 43 000 km² (Bretagne : 3,5 millions d'habitants et 34 000 km²). Mais 7^e pays au monde pour le Produit National Brut par habitant. Un pays industriel bien que dépourvu de ressources minières. Un pays très bien placé pour de nombreuses productions agricoles et pour la pêche, et, surtout qui transforme lui-même toutes ses productions. Un pays qui assure lui-même une bonne part de ses échanges et qui a donc une relative autarcie. Bref, un pays qui a su profiter à plein de sa situation de péninsule de l'Europe, parce qu'il a toujours eu en mains ses propres intérêts et ses possibilités. Certes le type de société qu'on y trouve, résultat d'un développement capitaliste, n'est pas souhaitable en Bretagne. Mais enfin, on peut rêver à ce qu'aurait été la Bretagne sans l'assujettissement dont elle fut et est victime.

Seulement voilà : on ne refait pas l'histoire. Mais on la fait. Et si la bourgeoisie bretonne a trahi dans l'histoire passée les intérêts économiques de son pays, allant jusqu'à entraîner celui-ci au sous-développement et jusqu'à disparaître elle-même dans ce processus, ce n'est pas une raison pour que les travailleurs bretons, dans l'histoire à venir, ne prennent pas eux-mêmes en charge ces intérêts. C'est même la seule solution. Il n'y a pas eu et il n'y aura pas — c'est impossible — de Bretagne développée en système capitaliste. Mais il peut y avoir, et il y aura, une Bretagne développée en système socialiste.

En résumé, la situation actuelle n'est pas due à la fatalité. Elle est le résultat d'une volonté politique patiente mais réelle, de la part de la bourgeoisie en France, de dominer et d'exploiter économiquement notre pays. C'est aussi une volonté politique, celle des travailleurs bretons conscients et organisés, qui changera cette situation.

Laurent LE PAGE.

Sources :

Livre blanc « La politique ferroviaire en Bretagne » - Comité Economique et Social de Bretagne - 1977.
Géographie de la Bretagne - Skol Vreizh - 1976.
Revue de la presse locale, notamment Le Télégramme et Ouest-France de ces dernières années, plus un article dans Ouest-Actualité (N° 4 - mars 1977)
Le Peuple Breton, Pobl Vreizh - années 1974 à 1977.

Le travail de rassemblement de la documentation, d'analyse et de synthèse politique a été réalisé en grande partie au cours des stages de formation de l'U.D.B. du printemps 1977.

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)



MELODY
DISCOTHÈQUE
GUIPAVAS

CASTORS DE BREST

Lancement
d'un lotissement

**CAVALE - BLANCHE
BREST**

Pour tous renseignements,
ou inscriptions,
écrire à :

Association CASTORS DE BREST
Rue Bouet 29200 BREST

IMPRIMERIE OLLIVIER - 23, rue Maréchal Foch
56100 LORIENT Tél. : 64.54.50

ASSERPE

Président : A. TANGUY
Docteur en Droit
Association loi 1901,
SANS BUT LUCRATIF
B.P. 503 - 35006 RENNES Cédex
Défense de l'environnement,
expertises de toutes natures
avant et après acquisitions
3 expertises GRATUITES par an aux
Adhérents de la Catégorie B.
(Réduction aux Membres de l'U.D.B.)



bati ouest

TOUTES
TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES

- 19, rue Traverse - BREST
Tél. 80.44.25
- 245, rue J.-Jaurès - BREST
Tél. 02.38.10

Membres de l'OCIB

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix
Musique tous les choix

3, rue Jacques-Cartier
35400 SAINT-MALO

L'entreprise GUERROT



BON pour un catalogue gratuit
NOM
Adresse

— Plus de
30 ANS D'EXPÉRIENCE
— Un seul souci :
BIEN CONSTRUIRE
— Un seul but : améliorer
VOTRE CADRE DE VIE

Siège social S.A.R.L. Guerrot
5, rue Mme de Sévigné, 90.10.91
Ergué-Armel - QUIMPER

BUREAUX D'INFORMATION :

CONCARNEAU : 24, avenue Alain-Le Lay, tél. 97.18.57
PONT-L'ABBE : 8, rue Jean-Jaurès, tél. 97.09.45
DOUARNENEZ : 1, rue du Centre, tél. 92.24.84

LES EMBRUNS
BÉNODET
Tél : 91.07.72



OUVERT
TOUTE
L'ANNÉE



GUINNESS
à la pression

238, rue Jean-Jaurès - BREST
Tél. 02.35.07

L'ATELIER SERIGRAPHIQUE

IMPRESSION TOUS SUPPORTS
auto collants affiches
tee shirts pare soleil

tarif spécial pour les associations

le bourg. St Servant / Oust. 56120 Josselin
contact tel (97) 22 24 22 - r.m. en cours

-- Meubles JOB AR COW --

AR RE WELLAN DEUS AR VRO

Breton - Rustique - Style
— et contemporain —

Fabrication artisanale
Cuisines sur mesure

Route de Perros
LANNION

Rue de la Gare
PLOUARET

noël 77

OFFREZ DES ABONNEMENTS AU PEUPLE BRETON

TROIS ABONNEMENTS POUR LE PRIX DE DEUX !

Remplissez le bulletin ci-dessous. Réglez-nous le montant de deux abonnements nouveaux (30 × 2 = 60 F) par chèque.

Fournissez-nous l'adresse d'un 3^e abonné que nous servirons gratuitement pendant un an. Si vous voulez que nous prévenions vos abonnés de votre cadeau, remplissez la dernière ligne. Merci.

1^{er} abonné : M. Code postal : Ville :

2^e abonné : M. Code postal : Ville :

3^e abonné (gratuit) : M. Code postal : Ville :

Abonnements offerts par :

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Edito

Le ministre du bluff



Ils sont accusés de provoquer l'inflation par un Barre qui « oublie » de taxer... le capital.

DANS son acharnement dogmatique et doctoral, Raymond Barre réalise une sorte d'exploit. Plus il échoue, plus il en semble fier et plus il persiste. Certes il excelle à faire l'analyse — l'autopsie ? — de l'économie française. Il est beaucoup moins disert lorsqu'il s'agit de cerner les responsabilités. Ou plutôt sa dénonciation est bien moins assurée, la cible de ses attaques variant à chaque intervention télévisée, à chaque discours lors de ses visites en « province ».

Tantôt il s'agit des « ménagères » et de leur panier qu'elles ne savent même pas remplir, choisissant les pommes à 6 F quand on vend les mêmes à 3 F. Quelles demeures, laisse entendre le professeur Barre, qui s'offre depuis des spots publicitaires pour leur expliquer ce B.A. BA... Tantôt ce sont les ouvriers dont les demandes d'augmentation de salaire seraient exorbitantes. Deux mille francs par mois ? Ça serait paraît-il beaucoup trop pour vivre. Tantôt ce sont les syndicats, accusés de vouloir déstabiliser l'économie, de chercher à désorganiser la production. Ou bien ce sont les commerçants, pas les gros bien sûr, mais les petits, les mesquins qui augmentent subrepticement de 20 centimes ce croissant que monsieur Barre suppose quotidien.

Ce sont même les chômeurs que l'on estime à-priori tire-au-flanc, paresseux, profiteurs des deniers publics et à qui l'on fait avant tout ce reproche : ils sont trop !

Monsieur Barre a bien de l'aplomb : pur et dur, inflexible, il accuse. La responsabilité n'est pas la sienne, ce n'est pas celle de Giscard, c'est celle des autres ! Pas de tous les autres, cependant. On n'a pas entendu accuser ceux qui gagnent le plus d'argent et qui pourtant se plaignent de « ne plus y arriver », comme ce cadre qui écrit à l'Expansion qu'avec ses 18 000 F par mois et une fois payés les 5 000 F de son logement, l'entretien de ses deux voitures (dont une de fonction), ses loisirs, les 2 000 F qu'il épargne chaque mois, c'est vraiment juste ! On n'a guère entendu Raymond Barre parler de

lutte contre la fraude fiscale, de taxe sur le capital. A l'inverse on apprend que les bénéfices des actionnaires ne seront plus limités l'an prochain ! C'est, paraît-il indispensable pour la bonne marche de l'économie : les porteurs de capitaux doivent avoir le moral...

Mais alors que monsieur Barre cesse de manier l'illusion ; qu'il soit franc et annonce clairement que la bonne marche du système capitaliste exige que les nantis gagnent toujours davantage et qu'ils ne peuvent le faire qu'en exploitant toujours plus ceux qui leur sont subordonnés ! Qu'il cesse de présenter plein emploi et stabilité des prix comme antagonistes alors qu'il échoue sur les deux plans. Un million de chômeurs devraient stopper la hausse des prix : ils sont cinquante pour cent de plus, et les prix flambent presque aussi fort qu'il y a deux ans. Alors on a recours au truquage, à l'illusion, au faux-semblant. Au dérisoire : taxer les croissants quand certains en sont réduits à sauter un repas. Au méprisable : annoncer une régression du chômage de 5 % quand il s'agit seulement d'un expédient technique des agences locales de l'emploi : ne plus enregistrer les déclarations de chômage que sur rendez-vous, ce qui gagne déjà quelques jours...

Que Raymond Barre cesse de manier l'illusion d'une droite sereine face à une gauche désunie. Désunie, la droite l'est plus encore, avec un Jacques Chirac qui ne perd pas une occasion de prendre le contre-pied du premier ministre, un Sanguinetti centralisateur contre un Servan-Schreiber, un Lecanuet pro-américain contre un Debré. Qu'ont-ils en commun, tous ces gens qui se déchirent à belles dents, sinon la solidarité des nantis ? Qu'ont-ils en commun sinon une activité politique destinée à duper les gens du peuple.

En ce sens, Barre est pour eux un dénominateur commun ; un premier ministre de l'illusion.

UDB